

Nécropoles, habitats et parcellaires du Campaniforme au Bronze ancien en Auvergne: le cas de Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand

Eric Thirault, Perrine Tacussel, Joël Vital

▶ To cite this version:

Eric Thirault, Perrine Tacussel, Joël Vital. Nécropoles, habitats et parcellaires du Campaniforme au Bronze ancien en Auvergne: le cas de Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand. De la tombe au territoire. 11èmes Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, 2014, Montpellier, France. halshs-01878333

HAL Id: halshs-01878333 https://shs.hal.science/halshs-01878333

Submitted on 14 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



NÉCROPOLES, HABITATS ET PARCELLAIRES DU CAMPANIFORME AU BRONZE ANCIEN EN AUVERGNE :

LE CAS DE PETIT BEAULIEU À CLERMONT-FERRAND



Éric THIRAULT avec la collaboration de Perrine TACUSSEL et Joël VITAL

Résumé

Fouillé en 2008 puis en 2010-2011 sur une surface cumulée de 7,3 ha, le site de Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand a livré de nombreux vestiges d'occupation qui s'étendent de la fin du Néolithique (Campaniforme) à l'âge du Bronze ancien, entre 2460 et 1700 BC calib. Petit Beaulieu s'inscrit dans un ensemble régional très dense de sites archéologiques et pourrait jouer un rôle important dans la structuration des territoires de cette période. Près de 2400 aménagements de tous ordres ont été identifiés. Ils correspondent à une vaste zone d'habitat, d'une superficie comprise entre 10 et 15 ha, flanquée à l'ouest par une nécropole qui a été reconnue sur 0,5 ha environ. L'étude de l'organisation spatiale des vestiges, croisée avec leur datation, permet de mettre en évidence l'existence de deux structurations orthogonales superposées mais d'orientation différente. Nous proposons de les interpréter de deux manières différentes : pour la première, il pourrait s'agir d'un parcellaire mis en place lors des premières occupations, ou préexistant à celles-ci, et dans lequel s'inscrit le plan quadrillé de la nécropole ; pour la seconde, il s'agirait plutôt d'un lotissement lié au développement d'un vaste habitat en marge de la nécropole. Ces propositions permettent de réfléchir à la mise en place de terroirs pérennes à la charnière du Néolithique et de l'âge du Bronze. Un lien peut être proposé avec des mutations techniques importantes, comme le développement de la céréaliculture et du travail du sol au moyen de l'araire.

Mots-clefs

Auvergne, Campaniforme, âge du Bronze ancien, habitat, nécropole, parcellaires

Abstract

Excavated first in 2008, and then in 2010-2011 across a cumulative area of 7.3 ha, the site of Petit Beaulieu at Clermont-Ferrand yielded many remains associated with an occupation spanning from the Bell Beaker to the Early Bronze Age periods, between 2460 and 1700 CalBC. Petit Beaulieu is part of a very dense regional network of archaeological sites and could have played an important role in settlement patterns at that time. More than 2400 features of many kinds have been identified. They represent a vast dwelling across an area comprised between 10 and 15 ha, flanked to the west by a necropolis extending across 0.5 ha. Analysis of the spatial organization of the remains, combined with their dating, has revealed the existence of two orthogonal patterns, superimposed but with different orientations. They could be interpreted in two ways: an agricultural plot may have been drawn during the first occupation, or prior to it, and the grid plan of the necropolis was integrated into it; or a lot related to the development of a large dwelling environment next to the necropolis may have been created. Both of these hypotheses contribute to questions concerning the establishment of long-lasting catchment areas at the turning point between the Neolithic and Bronze Age. A link with important technical changes can be suspected, such as the development of grain farming and land working with a sling-plow.

Keywords

Auvergne, Bell Beaker Culture, Early Bronze Age, Dwelling, Necropolis, Agricultural Plots

INTRODUCTION

Dans le Sud-Est de la France, comme plus largement en Europe occidentale, la fin du Néolithique et les débuts de l'âge du Bronze (IIIe-IIe millénaires avant J.-C.) sont marqués par de profonds changements dans les relations entre les vivants et les défunts. La plus nette de ces transformations concerne la régression des sépultures collectives au profit des inhumations individuelles (Chambon, 2004; Tcheremissinoff, 2004, 2006). Mais d'autres transformations doivent être questionnées: dans le cadre du thème retenu pour les XIe RMPR, « de la tombe au territoire », la relation spatiale entre les lieux d'activités des vivants et les espaces dévolus aux morts demeure une question forte, pour deux raisons:

- la caractérisation des lieux d'activité pose question. Le concept d'habitat¹ masque le plus souvent notre difficulté à interpréter des vestiges lacunaires. En effet, pour l'âge du Bronze, la préservation des niveaux de sols est exceptionnelle, la restitution de plans de bâtiments est difficile (Vital et al., 1999 ; Vital, 2007b) et l'appréhension de l'organisation fonctionnelle des occupations demeure largement théorique. Nombre de sites sont réduits à l'état soit de vestiges en creux juxtaposés, soit d'épandages de mobiliers dont le statut taphonomique doit être explicité.

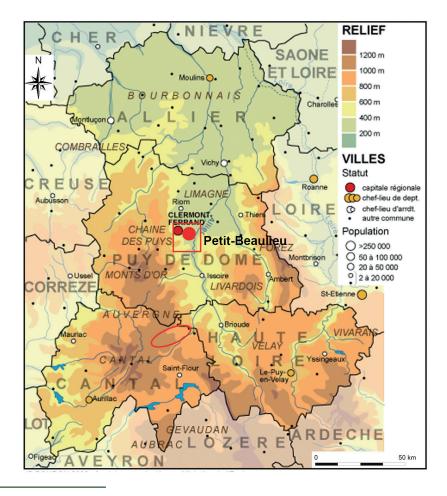
Dans ce contexte, il est encore difficile d'interpréter les plans de fouille (Vital, 2007a, 2007b, 2008), et les rares cas documentés d'habitat groupé, le Serre 1 à Roynac et le Périphérique Nord à Lyon, sont exempts de vestiges funéraires;

- la polysémie des pratiques funéraires au Bronze ancien rend perplexe (Loison, 2003 ; Blaizot et Raimbault, 2005 ; Tcheremissinoff, 2006) : inhumations en jarres, en fosses plus ou moins architecturées, coffres funéraires parfois monumentaux ;
- de même, la relation avec les habitats est variable : entremêlés ou distincts.

Le bassin de Clermont-Ferrand (fig. 1), en raison de la multiplicité des sites Campaniforme-Bronze ancien mis au jour et documentés, offre une fenêtre d'observation rare à l'échelle de l'Europe occidentale. Mais, à ce stade des recherches, l'indigence des publications ne permet guère qu'une analyse spatiale globale de la problématique habitat/funéraire. En contrepoint, les données acquises sur le site de Petit Beaulieu permettent d'aborder la question des relations spatiales entre les morts et les vivants à l'échelle du site.



Figure 1 : La fenêtre d'étude : le bassin de Clermont-Ferrand en bordure orientale de la chaîne des Puy (carré rouge) avec, en disque rouge, le site de Petit Beaulieu ; la zone de comparaison en Cézallier est indiquée par un cercle rouge (infographie P. Tacussel).



^{1.} Nous employons ce terme de la manière la plus neutre possible, sans préjuger des modalités précises de résidence des personnes.

PROBLÉMATIQUE

Dans le Massif central, une dichotomie documentaire

Depuis trois décennies, les alentours de Clermont-Ferrand connaissent un regain d'activité archéologique de terrain, dont profitent, entre autres, les périodes anciennes de l'âge du Bronze, bien représentées dans les découvertes. Les sauvetages ont touché de nombreux sites du Bronze ancien et moyen sur des superficies parfois considérables. La comparaison entre deux synthèses réalisées à 20 ans d'intervalle (Daugas, 1976 ; Loison, 2003 -étude de 1997) permet de bien se rendre compte de la richesse des informations engrangées. L'importance de cette micro-région pour la compréhension de la séquence Campaniforme-Bronze moyen ne fait dès lors plus de doute. Depuis, de nouvelles fouilles et des prospections sont venues densifier le maillage des sites, en particulier de très gros chantiers sur la nécropole de Chantemerle à Gerzat (Vermeulen, 2002), sur les habitats et nécropole de La Fontanille à Lempdes (Gatto, 2013) et de Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand (Thirault et al., 2013). En parallèle à cette activité de terrain, un Projet Collectif de Recherche dirigé par J. Vital de 1999 à 2007, se proposait de travailler la question à partir des productions céramiques. En Auvergne, de nombreux sites ont été révisés, ce qui a conduit à proposer une nouvelle séquence évolutive du Campaniforme au Bronze moyen (Vital et al., 2012; Vital, 2014).

À une cinquantaine de kilomètres au sud, en Haute-Auvergne (fig. 1), des centaines de tertres sont identifiés dans le massif du Cézallier, en contexte de moyenne montagne (Delrieu et Milcent, 2012). Certaines nécropoles ont fait l'objet de fouilles et la présence de constructions à partir du Bronze ancien est démontrée dans plusieurs cas (ibid., 2006, 2012; Vital et al., 2006). Ces ensembles encore mal connus démontrent sans ambigüité une forte prégnance humaine sur ces régions à cette période, présence dont les modalités économiques et territoriales demeurent à définir.

Du point de vue funéraire, ces deux micro-régions offrent de grands contrastes :

- en Cézallier, des fouilles restreintes à certains tertres funéraires, avec peu ou pas d'indices d'habitat aux alentours et une chronologie longue pour des nécropoles occupées du Bronze ancien à l'âge du Fer;
- en Limagne, de vastes décapages archéologiques qui mettent en évidence l'imbrication entre les lieux d'activités des vivants et les espaces dévolus aux morts, avec de forts contrastes et un arrêt de l'occupation au plus tard au Bronze moyen.

Ces constats posent question : s'agit-il d'un biais dans nos connaissances ou bien faut-il envisager deux modalités d'occupation spatiale différentes ? L'abondance de la documentation de terrain en Limagne autorise une analyse plus précise. Nous effectuerons donc en premier un survol des données à l'échelle micro-régionale avant de nous focaliser sur le seul site de Petit Beaulieu.

Une analyse spatiale du bassin de Clermont-Ferrand

La Limagne des Buttes offre une grande diversité de paysages par l'alternance des éminences et des dépressions drainées par de nombreux cours d'eau descendus de la chaîne des Puys à l'ouest (fig. 1). L'Allier capte ces écoulements en une vallée étroite orientée sud-nord, qui débouche sur les Terres Noires de la Grande Limagne. À la latitude de Beaumont et Aubière, une ligne de collines marque le paysage depuis l'Allier, au sud-est, jusqu'à la dépression de la Grande Limagne, au nord, et sépare le cours de l'Allier du bassin de Sarliève, zone sub-endoréigue périodiquement inondée durant l'Holocène (Trément et al., 2006). Ces collines tabulaires, au substrat calcaire oligocène marqué localement par les pépérites, sont jalonnées de buttes, du sud au nord : Puy de Bane (point culminant : 543 m), Puy d'Anzelle, Puy Long et Grand Gandaillat.

La focale d'étude choisie, de 16 x 16 km, soit une surface d'un peu moins de 100 km² centrée sur le site de Petit Beaulieu, permet de bien rendre compte de la forte densité des sites de la tranche chronologique Campaniforme-Bronze moyen dans cette micro-région. Sur la base d'un dépouillement bibliographique, nous avons listé 24 sites dont l'état des connaissances est très inégal (de la prospection de surface à la fouille sur plusieurs hectares), mais pour lesquels une diagnose chronoculturelle est possible (fig. 2). Malgré l'existence d'une séquence fine pour le Bronze ancien (cf. Vital, 2014 et ce volume), nous n'avons produit qu'une seule carte pour cette période, tous les sites attestés ne se prêtant pas à cette finesse d'analyse. Ces cartes constituent une première approche, qu'il sera important de reprendre avec plus de finesse chronologique et plus d'exhaustivité dans l'inventaire et la caractérisation des sites, afin d'envisager une étude par tranches de temps équivalentes. Malgré ces réserves, trois points importants ressortent :

- le faible nombre de sites documentés pour la fin du Néolithique final, avec semble-t-il deux entités culturelles synchrones, si on se fie aux datations radiocarbone : le Campaniforme, présent sur trois sites de plaine, et un Néolithique final sans Campaniforme à Trémonteix (n°4 : Saintot et Gandelin, 2014) ;
- la multiplication des sites au Bronze ancien (19 sites sans compter les points de prospection), avec une occupation large de l'espace qui ne se dément pas au Bronze moyen (12 sites);
- des différences notables dans les superficies des occupations (cf. infra) et dans leur durée, certains sites étant longuement occupés : La Fontanille du Campaniforme au Bronze moyen, Petit Beaulieu du Campaniforme au Bronze ancien récent (BA2a). En l'état de la documentation, d'autres occupations sont de plus courte durée.

La présence de vestiges funéraires est une constante de cette séquence, avec des modalités variables (fig. 2).

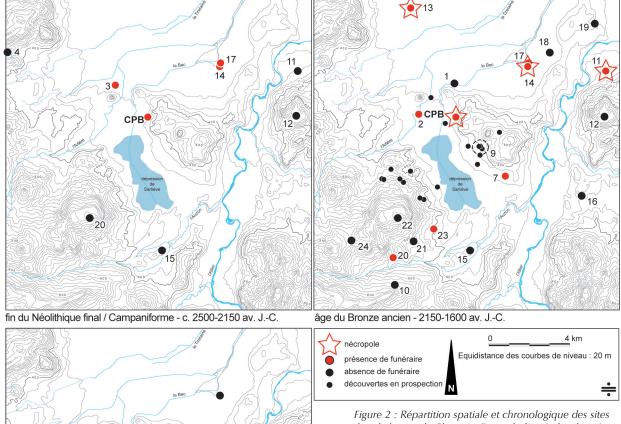


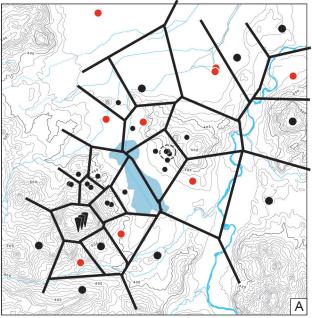
Figure 2 : Répartition spatiale et chronologique des sites dans le bassin de Clermont-Ferrand, d'après les données publiées in Loison, 2003 ; Trément, 2007 ; Vital et al., 2012 (DAO E. Thirault). Liste des sites mentionnés : 1 : Clermont-Ferrand, Gandaillat ; 2 : Clermont-Ferrand,

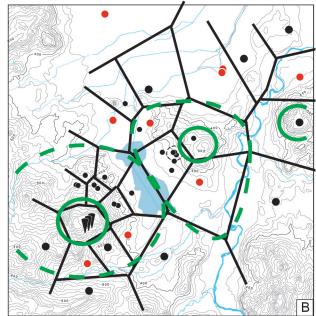
- 1 : Clermont-Ferrand, Gandaillat ; 2 : Clermont-Ferrand, Les Patureaux / la Poudrière ; 3 : Clermont-Ferrand, Le Brézet ; 4 : Clermont-Ferrand, Trémonteix ; 5 : Cournon-d'Auvergne, Rue Maryse Bastié ;
- 6 : Cournon-d'Auvergne, Domaine de Sarliève Centre d'affaires du Zénith ; 7 : Cournon-d'Auvergne, Les Plaines ; 8 : Cournon-d'Auvergne, Les Queyriaux ;
- 9: Cournon-d'Auvergne, les Queyraux; 9: Cournon-d'Auvergne, flanc sud-ouest du Puy d'Anzelle; 10: Le Crest, La Croix Saint-Roch; 11: Dallet, carrière Machal; 12: Dalley, Puy de Mur; 13: Gerzat, Chantemerle; 14: Lempdes, ZAC de la Fontanille; 15: Orcet, Le Tourteix; 16: Pérignat-sur-Allier, les Pradeaux; 17: Pont-du-Château, Chazal;
- 18 : Pont-du-Château, Les Littes ; 19 : Pont-du-Château, La Croze ; 20 : La Roche-Blanche, Beauséjour ; 21 : La Roche-Blanche, Les Vignes ; 22 : La Roche-Blanche,
- plateau de Gergovie ; 23 : La Roche-Blanche, Régnat ; 24 : Romagnat-Opme, Le Cimetière (DAO E. Thirault sur fond de carte IGN).
- âge du Bronze moyen c. 1600-1350 av. J.-C.

 En particulier, il faut distinguer les inhumations dispersées ou groupées au sein des habitats², qui sont présentes sur divers sites sans répartition précise³ et les véritables nécropoles⁴attestées uniquement au Bronze ancien qui elles, sont juxtaposées à de vastes occupations :

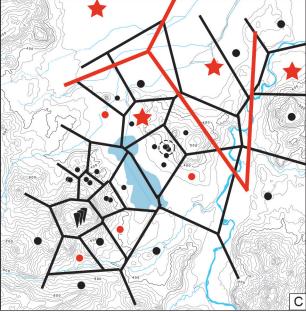
15

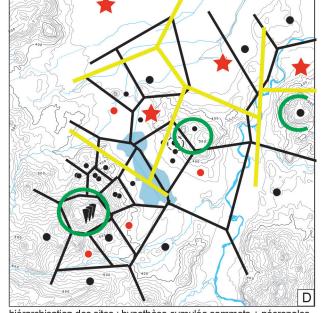
- 2. Là encore, une analyse pondérée serait à mener, puisque les superficies étudiées sont très variables d'un site à l'autre ; l'absence de funéraire en un lieu doit être relativisée.
- 3. Nous prenons le terme de nécropole dans un sens restrictif, qui correspond à la définition classique employée pour l'Antiquité. Trois critères doivent être réunis : le regroupement de défunts dans un espace dédié aux morts ; une organisation des tombes planifiée dans l'espace ; la monumentalité de certaines tombes. Dans la fenêtre de la présente étude, seuls quatre sites correspondent à ces critères.
- 4. Sauf données de terrain explicites, nous considérons que le laps de temps entre la construction d'une architecture et le dépôt d'un premier inhumé est faible, de l'ordre d'une génération maximum. Dit autrement : la datation radiocarbone d'un inhumé en position primaire permet de proposer une date pour la construction de la tombe.
- Dallet, carrière Machal (n° 11 ; fouille G. Loison dir.) : sur les 4 ha fouillés pour une superficie du site estimée à plus de 10 ha, 29 tombes sont publiées, certaines monumentales. Le plan publié laisse voir un groupe de tombes au sud-est sur 3000 m² environ, qui doit correspondre à une nécropole (Loison, 2003) ;
- Gerzat, Chantemerle (n° 13 ; fouille C. Vermeulen dir.) : étudiée sur 1,2 ha, la nécropole regroupe 72 tombes et sept enclos sur une superficie de 6000 m² (Vermeulen, 2002 ; Vital et al., 2012, p. 664-669) ; une occupation a été reconnue lors d'un diagnostic postérieur sur la parcelle située à l'est (Gauthier et Deberge, 2010) ;





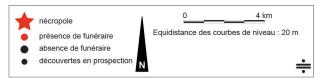
polygones hiérarchisation des sites : hypothèse avec les sommets





hiérarchisation des sites : hypothèse avec les nécropoles

hiérarchisation des sites : hypothèse cumulée sommets + nécropoles



- Lempdes, ZAC de la Fontanille (n°14, fouille H. Hénon dir.) : vaste occupation du Campaniforme au Bronze moyen avec funéraire et habitat, fouillée sur 7,1 ha : dans le secteur 2, un groupe funéraire de 24 tombes et un enclos correspondent à une nécropole reconnue sur 2000 m² environ (Gatto, 2013) ;

- Clermont-Ferrand, Petit Beaulieu (cf. infra).

Aucune de ces nécropoles n'a été fouillée dans sa totalité, mais toutes sont associées à des habitats. Sauf pour Chantemerle dont l'habitat adjacent n'a pas été Age du Bronze ancien 2150-1600 av. J-C.

Figure 3 : Analyse spatiale des sites de l'âge du Bronze ancien dans le bassin de Clermont-Ferrand. Références in fig. 2.

A : tracé des polygones de Thyssen ; B : hypothèse de hiérarchisation des sites en fonction de la position topographique ;

C : hypothèse de hiérarchisation des sites en fonction de la présence des nécropoles ; D : hypothèse cumulée : sites de hauteur et nécropoles (DAO E. Thirault sur fond de carte IGN).

fouillé, les habitats en question livrent aussi des inhumations. Néanmoins, l'absence de publications détaillées ne permet pas de discuter de la contemporanéité stricte entre funéraire et habitat.

Au Bronze ancien, une telle densité de sites de nature si différente les uns des autres pose de nombreuses questions, en particulier, pour rester dans le sujet, celle d'une

structuration, voire d'une hiérarchie entre les sites. Pour rechercher des réponses à cette question, une première approche consiste à tracer des limites entre les sites selon la méthode dite des polygones de Thyssen (fig. 3a). Il en ressort un maillage dense, mais avec des surfaces de polygones variables, faibles autour du plateau de Gergovie, plus vastes autour des collines du Puy de Bane / Puy d'Anzelle / Puy Long, plus vastes encore dans la vallée de l'allier. Cette variabilité suggère une hiérarchisation entre sites. De manière régressive par rapport à la situation à La Tène finale (Poux, 2011), il est possible de proposer une hiérarchisation en fonction de la topographie (fig. 3b) : étant donné que certains sommets sont occupés sur la longue durée (Puy de Mur, n° 12, Gergovie, n° 22), une hypothèse serait d'en faire des lieux privilégiés autour desquels s'organiseraient les sites de coteau et de vallée. Mais, en l'état de la documentation, rien ne permet d'affirmer que les occupations précitées soient plus importantes que les autres, et le sommet du Puy de Bane / Puy d'Anzelle n'est documenté que par des indices de surface. En outre, certains sites de plaine ont une longue durée d'occupation.

La prise en compte des nécropoles ouvre une autre piste de réflexion. Elles sont en effet disposées en partie nord de la zone d'étude, dans un secteur où les sites sont moins denses ; elles sont séparées de 4 km environ, soit une heure de marche, sauf Chantemerle distante de 6 km de Petit Beaulieu et de la Fontanille. Le tracé des polygones suggère que ces nécropoles puissent fédérer des sites moins importants, sans funéraire attesté (fig. 3c) : Petit Beaulieu pour le nord du Sarliève, La Fontanille pour le bassin de Lempdes, Machal pour la vallée de l'Allier. Si tel est le cas, on est en droit d'attendre la découverte de nouvelles nécropoles, en particulier entre la dépression de Sarliève et l'Allier...

Les deux hypothèses ne sont pas exclusives, et peutêtre l'organisation territoriale est-elle différente entre la partie sud, aux reliefs plus accentués, et la partie nord de la zone d'étude, ouverte sur la plaine. Hypothèse alternative, les sites de hauteur et les sites à nécropole pourraient avoir des fonctions différentes, mais complémentaires, dans la hiérarchisation d'un même territoire (fig. 3d). Quoi qu'il en soit, le rôle structurant des nécropoles ne fait guère de doute. Il est donc nécessaire de restreindre la focale d'observation afin d'analyser la relation nécropole-habitat à l'échelle du site. Nous prendrons ici le cas de Petit Beaulieu.

PETIT BEAULIEU: LE SITE

Un grand site dans un espace ouvert

La ligne de collines disposée entre l'Allier et le Sarliève, déjà évoquée, présente des pentes tournées globalement vers l'ouest. Le site archéologique de Petit Beaulieu occupe le bas de pente occidental du Puy Long, au débouché d'une légère dépression dans le relief qui permettait, avant l'installation de l'actuelle décharge, une circulation ouest-est entre Clermont-Ferrand et Lempdes. Depuis le site archéologique, la vue s'étend sur la dépression occupée par la ville de Clermont-Ferrand et la chaîne des Puys en arrière-plan. Au sud-ouest, le plateau de Gergovie est bien visible. Au premier plan, l'émissaire du lac fossile de Sarliève drainé par Le Bec se développe vers l'ouest en une large dépression. Le site est en position de contrôle visuel du passage vers le nord entre le Puy de Crouël, butte volcanique, et les pentes du Grand Gandaillat, passage de 800 m de large environ par lequel s'écoule le Bec.

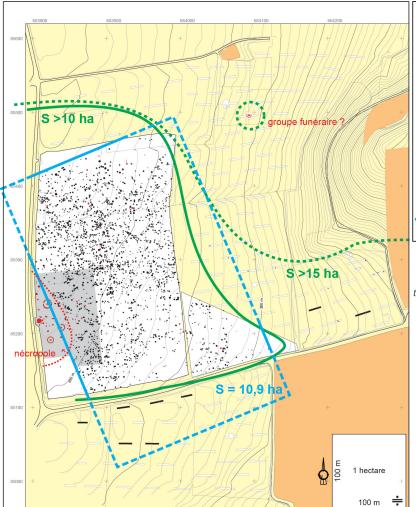
Le site archéologique a été identifié en 2007 par deux diagnostics de l'Inrap d'une superficie cumulée de 24,5 hectares (P. Hénon puis J.-F. Pasty dir.). Deux prescriptions de fouille ont alors été édictées par l'État. Une première opération a eu lieu en 2008 sur la parcelle dite de Puy Long, sur 0,9 ha, sous la direction d'É. Thirault assisté de F. Rivat (SARL Paléotime). Une nouvelle intervention a été effectuée par la même équipe du 17 mai 2010 au 18 mai 2011, sur le lieu-dit Le Petit Beaulieu, sur une superficie de 6,4 ha.

À l'issue de ces quatre chantiers, près de 2400 aménagements de tous ordres ont été identifiés à Petit Beaulieu (nom générique retenu pour désigner le site dans son ensemble ; fig. 4). Les niveaux de circulation ont disparu, ce qui ne permet pas une analyse directe des états de surface des occupations. En revanche, l'extension des décapages permet d'appréhender le site sinon dans sa totalité, du moins dans une portion significative. En outre, l'étalement des chantiers dans le temps a permis de définir une véritable problématique de recherche et de préparer une stratégie de terrain adaptée au site, le rapport de Puy Long 2008 ayant été achevé juste avant le démarrage du chantier du Petit Beaulieu 2010-2011. En fin de compte, nous disposons d'une documentation unique en son genre pour cette période, dont l'exploitation est loin d'être achevée.

STRUCTURATION GLOBALE: CONSTATS ET HYPOTHÈSES PRÉLIMINAIRES

Si on se base uniquement sur les structures datées par la céramique du Bronze ancien (cf. Vital, ce volume), la superficie du site est de 10 ha environ (fig. 4, trait vert continu). Les limites nord, est et sud du site sont identifiées par les diagnostics, mais l'occupation se poursuit vraisemblablement vers l'ouest. Au nord de l'ancien chemin de Lempdes (orienté ouest-sud-ouest/est-nord-est), les structures en creux sont nombreuses ; au sud, seul du mobilier en couche a pu être collecté.

En intégrant toutes les structures non datées dont l'insertion stratigraphique correspond à celle du Bronze ancien ou à une phase indéterminée de la Protohistoire, la



limite possible du site Bronze ancien,
hypothèse basée sur tous les vestiges
"protohistoriques"

limite possible du site Bronze ancien,
hypothèse d'une occupation
de plan orthogonal

Figure 4 : Plan général du site du Petit Beaulieu (lieux-dits Le Petit Beaulieu et Puy Long)
et hypothèses préliminaires sur la structuration globale de l'occupation. Levé de terrain :
équipe de fouille (DAO E. Thirault sur fond

J.-B. Caverne et P. Tallet).

structure funéraire (hors vases)

extrait de plan nécropole (fig. 5)
limite des structures Bronze ancien

surface étudiée (diagnostic et fouille)

mobilier épars en tranchée

autres structures

surface non étudiée surface détruite avant étude

Quelle que soit l'hypothèse retenue, Petit Beaulieu constitue l'une des plus grandes implantations connues pour l'âge du Bronze ancien en Limagne. La superficie occupée à Dalley, site de la carrière de Machal est estimée à plus de 10 ha, l'emprise du site de la Fontanille à Lempdes dépasse largement 7 ha, celles des Paturaux à Clermont-Ferrand, de Tourteix à Orcet et de Les Vignes à la Roche Blanche sont estimées à plusieurs hectares et la nécropole de Chantemerle à Gerzat a été reconnue sur 1,2 ha.

situation change : à l'ouest, les limites du site demeurent identiques ; en revanche, à l'est, la présence de structures en creux plus au nord et à l'est laisse penser que le site s'étend plus largement vers l'est en direction du sommet du Puy Long, soit, au minimum, une superficie de 15 ha (fig. 4, trait vert discontinu). Cette hypothèse est corroborée par la présence, dans les tranchées de diagnostic de la partie est de Puy Long, de tessons de céramique attribués au Bronze ancien. Un dispositif funéraire mal daté, situé à 150 m au nord-est de la limite du site, pourrait également indiquer une extension dans cette direction.

Une troisième hypothèse tire argument de la limite nette et à peu près rectiligne des structures observée lors de la fouille 2010-2011 dans les angles nord-est, nord-ouest et sud-ouest du site, ainsi que de la position marginale de la nécropole. On peut supposer que l'implantation Bronze ancien se développe, pour l'essentiel, selon un plan rectangulaire de 420 x 260 m environ (fig. 4, trait bleu), décalé par rapport aux points cardinaux, soit une superficie de 10,9 ha environ à laquelle il faut rajouter l'extension de la nécropole, au moins 0,5 ha. Dans cette hypothèse, on peut expliquer l'extension possible des structures vers l'est, hors de ce rectangle, par un développement de l'occupation dans le vallon, c'est-à-dire le long du passage le plus facile pour franchir la colline en direction de Lempdes.

Les vestiges en présence : un aperçu

Les structures fouillées à Petit Beaulieu sont de trois ordres :

- des concentrations de mobiliers (non portées sur le plan), indices de structures non perçues à la fouille,
- des creusements avérés, qu'ils soient observés en fouille ou déduits de l'examen des données,
- quelques rares aménagements (3) potentiellement établis en surface ou plus probablement très peu enfouis.

Parmi les creusements, nous distinguons :

- les fosses de plan circulaire,
- 4 puits de plan circulaire, de diamètre inférieur à 1 m et de profondeur bien supérieure,
- 4 caves et/ou citernes de grandes dimensions, au comblement particulier et parfois munies d'un dispositif d'accès (marches),
 - 34 fosses de plan rectangulaire à bords arrondis,
- les « empierrements », terme que nous réservons, après étude, à quelques vestiges qui ne peuvent pas être interprétés autrement que comme des groupes de pierres dans des creusements. Sont exclus de ce groupe les calages et les coffrages de fonction indéterminée, mais agencés avec soin.

Dans les comblements de ces creusements, des dispositifs spécifiques peuvent être aménagés :

- des calages ou coffrages empierrés, qu'ils soient isolés ou inclus dans des fosses plus grandes : calages d'éléments verticaux (poteaux de bois : 35 certains, chiffre minimal) ou coffrages dont les fonctions sont à préciser,
- des dépôts de vases, soit isolés dans une mini-fosse à leur dimension (68), soit inclus dans une grande fosse (24), parfois avec d'autres dépôts ; la finalité funéraire est avérée pour 29 d'entre eux et fortement présumée dans la plupart des autres cas,
- des inhumations humaines : 32 tombes en fosse circulaire, 34 en fosse rectangulaire à bords arrondis, dans lesquelles sont construites des architectures funéraires (coffre de bois et pierres),
- tout autres dépôts dont l'analyse n'est pas encore aboutie : animaux entiers ou découpés en quartiers, quartiers d'animaux, bucrânes, pattes en connexion, etc.

Le fait funéraire : un aperçu

Les restes humains ont été identifiés dans quatre configurations (cf. Charbouillot et Lefeuvre, ce volume) :

- os isolés dans des fosses circulaires : restes épars ou partie prenante de mises en scène,
- dépôt en vase (périnatal, rarement jeune enfant), luimême déposé dans le sol, parfois en association avec une inhumation d'adulte,
 - sépulture en fosse circulaire,
 - sépulture en fosse rectangulaire.

La répartition spatiale des vestiges funéraires est contrastée (fig. 5): les dépôts de vases et les animaux entiers sont exclus de la nécropole, à deux vases près ; partout ailleurs sur le site, ils sont répartis de manière a priori aléatoire. Les autres inhumations sont attestées sur toute l'étendue du décapage, avec une concentration quasiment exclusive pour la nécropole.

Un second critère de distinction de la nécropole est l'emploi massif des pierres dans les architectures funéraires et dans des empierrements de nature imprécise (cf. infra). Ce trait n'est pas exclusif de la nécropole (fig. 6), mais la plupart des structures qui livrent des agencements de pierres ailleurs sur le site sont relativement proches de la nécropole.

Chronologie du site

La maîtrise du temps est primordiale, mais délicate, sur des sites de grande ampleur aux nombreuses structures distantes les unes des autres. Quatre outils ont été mis en œuvre à Petit Beaulieu pour établir la chronologie des occupations et pour déterminer des phases au sein desquelles les structures peuvent être considérées comme contemporaines :

- les observations stratigraphiques n'apportent rien dans ce domaine,
 - les recoupements entre structures, bien que nombreux,

n'apportent que des renseignements épars, puisqu'ils ne concernent que des creusements dont le mobilier, quand il est présent, ne permet pas une sériation fine,

- la sériation des mobiliers céramiques a constitué l'outil primordial (cf. Vital, ce volume), couplé avec
- l'outil chronométrique constitué par les datations par dosage des isotopes du carbone : 58 datations fiables sont disponibles, réparties dans 49 structures différentes.

Le croisement de ces deux outils céramique et radiométrique permet de proposer le phasage suivant :

- indices de présence au Néolithique ancien et moyen (4 tessons erratiques),
- une première occupation à l'extrême fin du Néolithique final (environ 2460-2150 av. J.-C.), marquée par la présence de quatre puits comprenant des dépôts animaux et humains ; en l'absence de mobilier, l'attribution culturelle est conjecturale ;
- probablement de manière contemporaine, une occupation campaniforme, identifiée sur la base de 32 formes céramiques dispersées pour l'essentiel dans les niveaux de sol ou reprises dans des creusements postérieurs ;
- au début du Bronze ancien (BA1 etBA2a ancien, environ 2150-1950 puis 1950-1850 av. J.-C.), une occupation marquée par quelques fosses dans la partie habitat, et par l'implantation de la nécropole avec les premières inhumations attestées ;
- au Bronze ancien récent (BA2a récent, env. 1850-1700 av. J.-C.), développement de la nécropole et grande implantation humaine sur la totalité de l'emprise avec des centaines de creusements.

Aucun vestige n'a pu être identifié après le BA2a récent, ce qui signifie un abandon total du site, qui ne sera pas réoccupé avant l'Antiquité, et encore, de manière très discrète. La question d'un abandon rapide est posée, mais peu d'éléments permettent de discuter ce point.

LA NÉCROPOLE: UN APERÇU

Définition et limites

Telle que nous la définissons⁵, la nécropole de Petit Beaulieu occupe un espace spécifique, en partie ouest du site et en position centrale dans l'axe nord-sud (fig. 4, 5 et 7). Son extension vers l'ouest et le nord-ouest est inconnue. Au contraire, la limite sud est nette. Vers l'est, l'articulation avec le reste du site est complexe. En effet, la limite générale du site forme une diagonale qui exclue les

^{5.} Sans entrer dans les détails de l'analyse, disons que cette proximité exprime un comportement attesté à 6 reprises dans la nécropole : l'inhumation sur ou à côté d'une inhumation antérieure. En conséquence, il nous semble que le fait même du recoupement de tombes n'est pas primordial par rapport au geste d'inhumation « au plus près ».

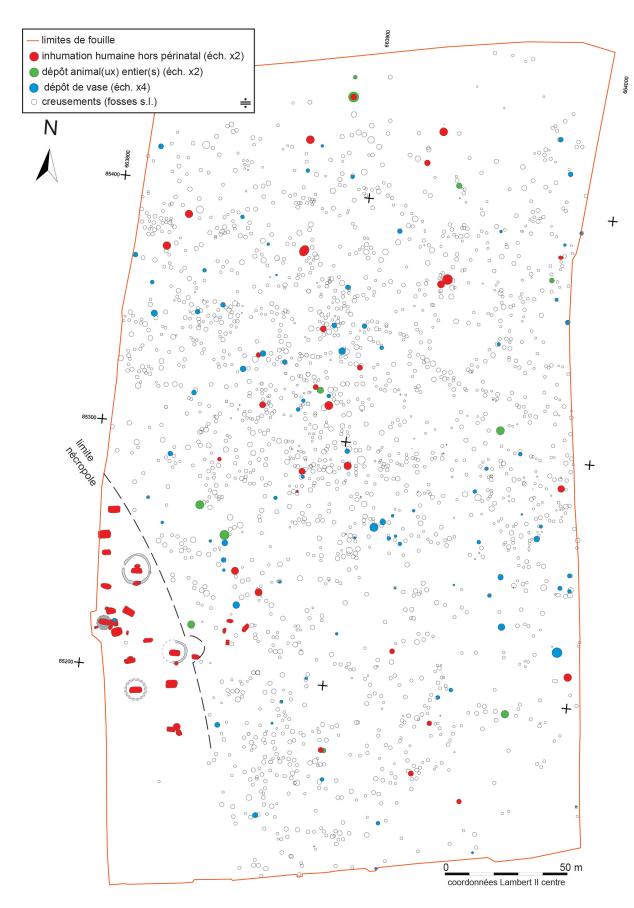


Figure 5 : Extrait de plan : chantier du Petit Beaulieu 2010-2011, plan de répartition de toutes les fosses avérées (cercles noirs) avec distinction des dépôts de vases (funéraires ou présumés tels ; échelle x4), des inhumations humaines en fosse (échelle x2) et des dépôts d'animaux entiers (échelle x2) (DAO E. Thirault sur fond J.-B. Caverne et P. Tallet).

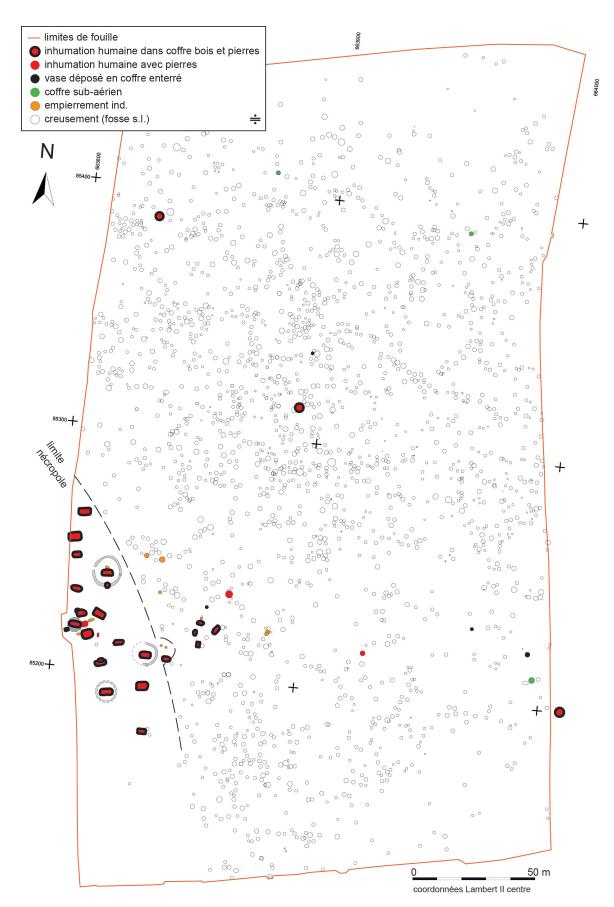


Figure 6 : Extrait de plan : chantier du Petit Beaulieu 2010-2011, plan de répartition de toutes les fosses avérées (cercles noirs) avec distinction des empierrements et des diverses structures qui présentent des aménagements empierrés (échelle x2) (DAO E. Thirault sur fond J.-B. Caverne et P. Tallet).

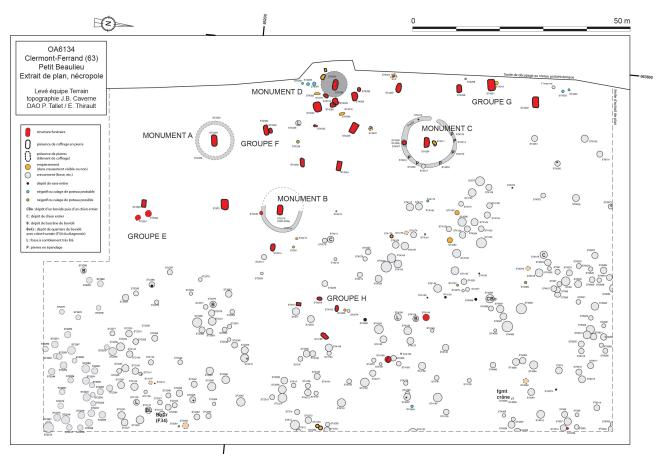


Figure 7 : Extrait de plan : la nécropole de Petit Beaulieu (DAO E. Thirault sur fond J.-B. Caverne et P. Tallet).

	coffrage/drain	présence de pierres	sans pierres	total
funéraire	24	1	4	29
"empierrement"	4	4		8
poteau		8		8
vase réceptacle funéraire			1	1
fosse			3	3
autre structure		2		2
total	28	15	8	51

Figure 8 : Petit Beaulieu : décompte des structures de la nécropole.

monuments et la plupart des coffres funéraires (fig. 4 et 5). La séparation entre l'habitat et la nécropole semble donc nette. Mais, un autre critère est à considérer. En effet, la zone située à l'ouest de cette diagonale est caractérisée par le recours quasiment systématique à la pierre, que ce soit pour les architectures funéraires aussi bien que pour les poteaux et diverses fosses d'interprétation plus délicate (fig. 6 et 8). Ce critère est présent dans un groupe de 4 tombes plus à l'est de la limite précitée (groupe H), ainsi que dans diverses structures proches, dont une autre tombe (fig. 6). Il est ainsi tentant de scinder la nécropole en deux parties : une zone exclusive ou centrale à l'ouest et une zone périphérique ou mixte vers l'est, cette dernière en interaction avec l'habitat. Nous verrons que cette distinction est en fait peu opératoire. Néanmoins, le recours massif à la pierre est une donnée fédératrice dans cette partie du site : 55 % des 47,5 tonnes de pierres décomptées sur le chantier 2010-2011 en proviennent.

Les architectures et la hiérarchisation des tombes

Les architectures sont imposantes et diversifiées. Le principe directeur est celui d'une fosse dans laquelle est construite une chambre funéraire souterraine en bois drainée par des dispositifs en pierre. La fermeture est assurée par un plafond en matériau putrescible renforcé par des dalles posées à plat et le tout est surmonté d'une blocaille de pierres et parfois d'aménagements visibles en surface (fig. 9 et 10). Ce principe architectural se retrouve ailleurs avec des variations, quelle que soit la dimension du coffre. Il correspond, sous réserve de publications détaillées, aux coffres de « type Dallet » mis en évidence sur le site éponyme (Loison, 2003), qui sont attestés aussi sur les autres nécropoles de Limagne à Gerzat/Chantemerle (Vermeulen, 2002), Lempdes/La Fontanille (Gatto, 2013) et, un peu au nord, à Riom/ZA de Layat (Sévin-Allouet, 2010).

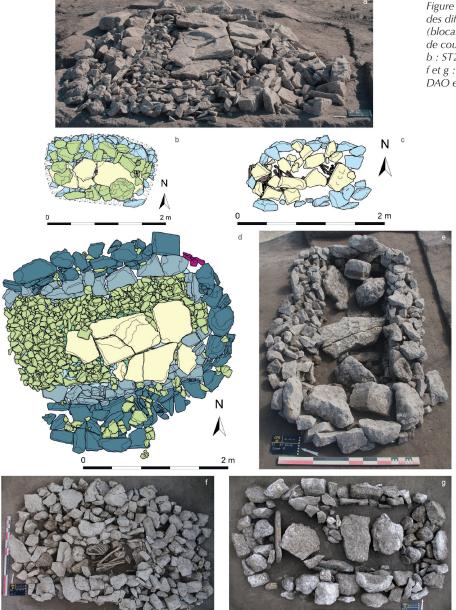


Figure 9 : Petit Beaulieu : illustration des différentes couvertures de coffres (blocaille de surface –vert- et dalles de couverture –jaune-). A et d : ST4302 ; b : ST2014 ; c : ST2293 ; e : ST2016 ; f et g : ST4294 (clichés Paléotime ; DAO et PAO P. Tacussel).

disposées autour de deux de ces coffres, soit dans le fossé, soit auprès du coffre central. Le monument D possède un radier de pierres qui ceinture le coffre central, dallage bordé lui-même par plusieurs sépultures adventices. Ce dispositif est probablement le soubassement d'un cairn arasé, avec plusieurs états cumulés.

L'examen du plan permet de proposer l'existence d'autres regroupements de sépultures que nous avons nommés « groupe », terme d'attente : groupes F et G, avec deux coffres funéraires ou un coffre et un empierrement accolés ; groupe E, au sud, avec trois inhumations dont une seule en coffre de pierres ; groupe H déjà évoqué, à l'est, avec quatre inhumations en coffre dans la partie habitat.

La présence de fossés autour de certains grands coffres n'est pas une nouveauté en Limagne et se

retrouve exclusivement sur les nécropoles au sens que nous donnons à ce terme : sept enclos fossoyés sont attestés à Gerzat/Chantemerle, dont un ovale, un à Lempdes/La Fontanille, secteur 2, un à Riom/ZA de Layat. Etant donné la difficulté de lecture des creusements peu profonds dans les Terres Noires de Limagne, il est fort probable que, à Petit Beaulieu au moins, le nombre de fossés d'enclos ait été bien supérieur. Un indice en ce sens est donné par le dessin de fossés théoriques, de diamètre équivalent à ceux réellement documentés sur le terrain (fig. 11) : l'espace compris entre les coffres isolés, les groupes et les monuments avérés est suffisant pour placer, dans tous les cas, un fossé d'enclos, sans qu'aucun des monuments ainsi esquissés ne soit sécant avec son voisin

A contrario, le « pavement » du monument D est franchement original dans le contexte de la Limagne et

Un cas est documenté à deux kilomètres à l'ouest du site, à Clermont-Ferrand/Les Pâtureaux (Loison, *ibid*.).

Deux architectures comportent deux coffres superposés et successifs, le second étant toujours de construction moins soignée que le premier. Dans certains cas, il est probable qu'un tertre ait surmonté le coffre. Les coffres ont une longue durée d'utilisation : certains livrent plusieurs individus, soit superposés, soit réduits, et des vidanges totales de certaines chambres sont probables. Au total, 48 individus (plus un fœtus *in utero*) sont physiquement présents dans la partie fouillée (cf. Charbouillot et Lefeuvre, ce volume).

Quatre monuments rassemblent chacun plusieurs structures : dans trois cas (monuments A, B et C), un grand coffre central reçoit un défunt et un fossé est creusé sur le pourtour, sur un diamètre de 8 à 12 m. Des sépultures d'adultes, d'enfants ou de périnatals sont

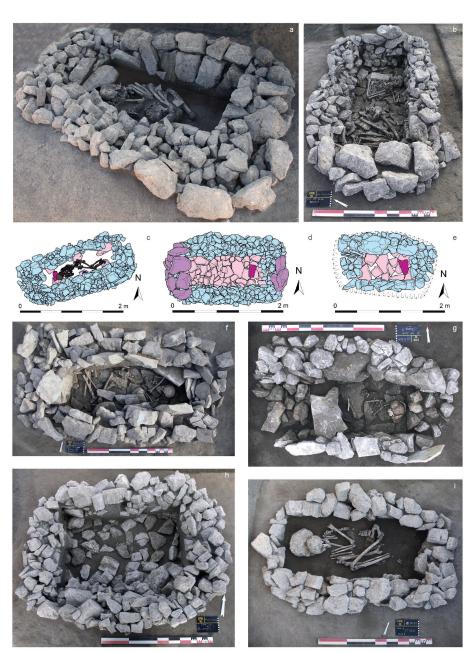


Figure 10 : Petit Beaulieu : illustration des différentes élévations de coffres (parements latéraux – bleu- et dallages de fond -rose-. a : ST4245 ; b et d : ST2016 ; c : ST2306 ; e et g : ST2014 ; f : ST4302 ; h : ST4240 ; i : ST4295 (clichés Paléotime ; DAO et PAO P. Tacussel).

peu explicite et cette première proposition est de peu de valeur heuristique. Avant de rechercher d'autres clés de lecture, une présentation des données chronologiques est nécessaire.

La chronologie de la nécropole : état de l'art

Dans le cadre des moyens impartis au rapport de fouille, treize dates radiocarbone valides ont été obtenues pour la nécropole, toutes issues de collagène d'os humains. Confronté avec les données de fouille et le mobilier associé aux corps (étude J. Vital), ce corpus permet de proposer une première trame chronologique pour la nécropole, qui sera à revoir avec la datation absolue de tous les défunts⁶. Une remarque préliminaire est nécessaire : il

n'y a aucune raison théorique à ce que la succession des événements relevés dans la nécropole suive le découpage chrono-culturel proposé pour tout le site sur la base des données chronotypologiques établies sur la céramique et les dates radiocarbones (cf. Vital, ce volume). Ainsi, nous avons procédé à une sériation visuelle des dates radiocarbones qui permet, en considérant l'intervalle de confiance à 68,2 % (un sigma) et en écartant les pics de moindre probabilité, de proposer l'existence de cinq phases pour la nécropole, avec des plages de recouvrement temporel entre deux phases successives qui laissent ouvertes certaines questions (fig. 13).

se rapproche des architectures tumulaires Bronze ancien (ou plus ancien) du Cézallier: tumulus 1 de Vèze (Delrieu et Milcent, 2006, 2012) et sans doute certains tertres du plateau de Lair à Laurie (Vital et al., 2006). Une comparaison peut aussi être proposée avec la tombe T.IV de la nécropole de Saint-Martin-de-Corléans à Aoste en Italie, avec une tombe centrale ceinturée par une architecture en pierre qui devait ressembler à une tour basse, selon le fouilleur (Mezzena, 1995, 1997, 1998). Dans ce cas, la datation est mal assurée, Campaniforme ou antérieure.

La nécropole de Petit Beaulieu présente donc une structuration nette des tombes, de type centripète autour de grands coffres. Tous les éléments sont réunis pour parler d'une organisation hiérarchisée et planifiée. La recherche d'une organisation, à ce niveau de l'étude, conduit à proposer l'existence de lignes de tombes (fig. 12), mais l'articulation entre ces lignes est

^{6.} Sauf données de terrain explicites, nous considérons que le laps de temps entre la construction d'une architecture et le dépôt d'un premier inhumé est faible, de l'ordre d'une génération maximum. Dit autrement : la datation radiocarbone d'un inhumé en position primaire permet de proposer une date pour la construction de la tombe.

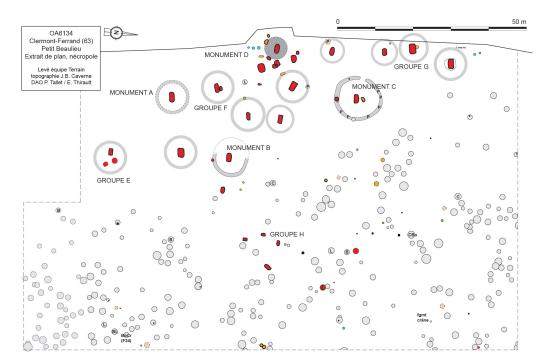


Figure 11 : Petit Beaulieu : plan de la nécropole avec proposition de restitution d'enclos autour des tombes. Cf. fig. 7 pour la légende. Cercle gris avec traits de bordure continue : fossé observé ; Cercle gris avec traits de bordure pointillé : fossé déduit de l'analyse ; Cercle gris sans bordure : fossé hypothétique (DAO E. Thirault sur fond J.-B. Caverne et P. Tallet).

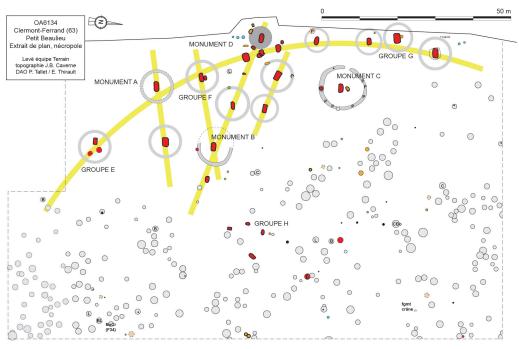


Figure 12 : Petit Beaulieu : plan de la nécropole avec proposition initiale d'alignement des tombes et de restitution d'enclos. Cf. fig. 7 pour la légende (DAO E. Thirault sur fond J.-B. Caverne et P. Tallet).

Dans la phase 1, un seul événement est attesté : le décès de l'individu 4294D, qui est le sujet réduit du coffre central inférieur du monument D. Si on se fie à la date radiocarbone et à la typologie du poignard associé, l'attribution au Bronze ancien 1 est recevable, dans un pas de temps compris entre 2140 et 2030 avant J.-C. Si l'hypothèse d'un dépôt primaire de 4294D au même lieu que son dépôt secondaire est juste, alors le monument D serait le premier édifice funéraire construit dans la nécropole (du moins dans la partie fouillée).

La phase 2 n'est représentée que par un seul événement : le décès du sujet 4294C, c'est-à-dire l'inhumé en position primaire du coffre central inférieur du M.D. Il s'agit

donc de l'utilisation du coffre, attribuable aussi au BA1 selon la proposition de J. Vital.

Les choses changent avec la phase 3, entre 1980 et 1880 avant J.-C., puisque au moins trois monuments et groupes sont alors actifs :

- les individus 4294A et A' décèdent; ils ont été retrouvés sous la forme d'un semis d'os déposés au sommet de l'empierrement du coffre central du M.D, mais leur position initiale, si on suit la logique du dépôt à l'emplacement de leur dépôt primaire (comme pour les réductions), devait être dans le second coffre de ST4294, avant le dépôt du sujet 4294B. Il s'agit donc d'un réaménagement de la tombe centrale et probablement de tout le monument, d'après l'étude détaillée qui en a été faite par P. Tacussel;

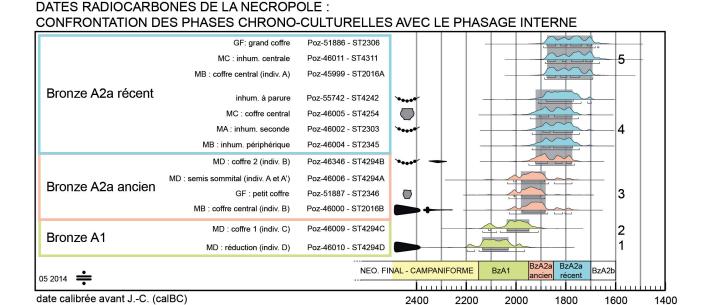


Figure 13 : Petit Beaulieu : les dates radiocarbones de la nécropole. Proposition de phasage chronométrique interne à la nécropole confronté avec le phasage chrono-culturel défini par J. Vital à partir de l'étude céramique (cf. Vital, ce volume). Sont figurés en ombre noire les mobiliers associés aux corps humains (DAO E. Thirault d'après les résultats fournis par le laboratoire de radiocarbone de Poznan. Calibration avec le logiciel OxCal version 4.2.3).

- le monument B est construit, avec coffre central et fossé périphérique, et un premier défunt (sujet 2016B) occupe la chambre funéraire centrale (ST2016);
- un premier coffre est construit dans le groupe F, et il s'agit du plus petit des deux (ST2346). Néanmoins, le lien entre le décès de l'individu daté et la construction du coffre doit être questionné, puisque le très mauvais état de conservation des os (enfant de 1 à 4 ans) ne permet pas de démontrer de manière formelle le caractère primaire du dépôt ;
- enfin, il faut s'interroger sur le monument A : en effet, l'analyse détaillée de la position des pierres et du squelette tend à montrer que l'inhumé central (sujet 2303) n'est pas le premier. La construction du coffre initial, sans doute ceinturé d'un fossé, doit donc être antérieure à la datation fournie par cet individu, ce qui autorise, par hypothèse, à placer la mise en place de ce monument au moins durant cette phase 3.

Les datations absolues et le mobilier associé à certains corps valident l'attribution au BA2a ancien de la sériation de J. Vital. Ainsi, c'est durant cette phase que le terme de nécropole prend tout son sens.

Durant la phase 4, cinq événements sont enregistrés par le radiocarbone :

- décès de l'individu 4294B, placé dans le second coffre central du M.D, qui connait là son dernier événement daté :
- décès de l'individu 2303, inhumé dans le coffre central du monument A, mais, comme on l'a vu, sans doute après vidange et destruction partielle de celui-ci ;
- décès de l'individu 2345, inhumé dans un contenant putrescible aménagé dans une fosse creusée après le comblement du fossé du monument B ;

- décès de l'individu 4254, seul inhumé du coffre central du monument C; dans ce cas, il n'y a aucune raison de douter qu'il s'agisse du premier inhumé. Par voie de conséquence, la construction du monument C serait donc à placer durant cette phase.
- décès de l'individu 4242, inhumé dans une structure pauvre en pierres orientée nord-sud (tête au sud), deux caractéristiques minoritaires dans la nécropole.

Ainsi, durant la phase 4 de la nécropole, nous constatons à la fois de nouvelles inhumations dans les coffres centraux, dans les sépultures périphériques des monuments, ainsi que la construction du quatrième monument (M.C). Hormis pour 4294B, attribué par J. Vital au BA2a ancien sur la base de la fourchette de concentration de probabilité de la date radiocarbone, ces événements sont rattachables au BA2a récent. Nous proposons de placer les bornes temporelles de cette phase entre 1920 et 1780 avant J.-C.

La définition d'une phase 5 peut être discutée, dans la mesure où les dates calibrées recouvrent fortement celles de la phase 4. Nous avons néanmoins opéré la distinction car il existe un net décalage global, plus important vers l'aval que vers l'amont : les bornes temporelles des trois dates retenues pour cette phase sont 1880 et 1690 avant J.-C.

Les événements datés concernent deux monuments et un groupe :

- décès de l'individu 2016A, en net décalage chronométrique par rapport au sujet 2016B déposé dans la chambre funéraire sous-jacente du M.B;
- décès de l'individu 4311 inhumé dans une fosse sans pierre, adjacente au coffre central du monument C ; comme la datation du sujet inhumé dans ce coffre central (4254) permet de le placer dans la phase 4, la question se

pose de savoir s'il y a réellement décalage temporel entre les deux inhumés, et même, dans ce cas, s'il est bien celui que nous proposons ;

- décès de l'individu 2306, inhumé dans le grand coffre du groupe F; ici, la question se pose de savoir s'il ne peut pas y avoir de contemporanéité pour les deux inhumations de ce groupe, à l'image des réductions de corps dans certains coffres.

En fin de compte, la phase 5 semble correspondre à des évènements différents de ceux attribués à la phase 4 : décès et inhumations dans plusieurs monuments. L'attribution au BA2a récent de J. Vital ne pose pas de problème particulier.

Constatons également que les mobiliers funéraires, bien que rares, semblent s'ordonner selon ce phasage (fig. 13):

- les lames de poignard en bronze (sujets 2016B, 4294D), l'épingle (sujet 2016B) et la céramique irrégulière non décorée (sujet 2346) sont à rattacher aux phases 1 et 3;
- les individus à parure de perles (4242, 4294B, 2303), avec alène (4294B) et avec céramique fine décorée (4254) sont plus récents (phase 4);
- les individus de la phase 5 ne sont pas accompagnés de mobilier.

La validation de ce phasage sera déterminée par la nécessaire datation des autres défunts de la nécropole. En l'état, la nécropole est fondée à partir d'un seul

Ν

monument, le M.D, et se développe par adjonction de sépultures dans le monument existant et, de manière concomitante, par la construction de nouveaux monuments. Il semble donc que le nombre de défunts dans un monument ne soit pas extensible à l'infini, ou, dit autrement, que la création d'un nouveau monument puisse engendrer une attraction pour les défunts postérieurs. La traduction sociale de cette logique agrégative demeure à expliciter : liens génétiques, familiaux, de lignage, etc. Il faut aussi constater que cette nécropole s'implante alors que le site est déjà fréquenté depuis le Campaniforme (cf. Vital ce volume ; Thirault et al., 2013) : la nécropole vient s'adjoindre à un site constitué, mais est antérieure à son extension maximale du BA2a récent, celle qui correspond le mieux à la notion d'habitat. Nous pressentons donc deux grands moments dans l'histoire du site : du Campaniforme au Bronze ancien 2a ancien, avec des manifestations funéraires et/ou dont le caractère domestique demeure incertain ; puis au BA2a récent, avec une concomitance habitat/nécropole nettement avérée.

ANALYSE SPATIALE

À ce point de l'étude, la question de l'organisation spatiale du site demeure presque entière. Nous avons proposé trois hypothèses pour les limites du site (fig. 4),

> dont une exclue la nécropole. Or, celle-ci est bel et bien articulée avec l'ensemble du site, puisqu'elle lui est contemporaine. Pour démontrer l'existence -ou non- d'une structuration interne, il nous faut donc étudier l'agencement des vestiges les uns par rapport aux autres. Le plan de masse de tous les vestiges ne permet aucune hypothèse préalable, les structures en creux formant un vaste « nuage » de points sans organisation perceptible (fig. 4). Il faut donc entrer dans le détail du plan pour s'apercevoir, dans la nécropole, d'une anomalie dans la répartition des structures, anomalie qui va nous permettre de construire une argumentation pour l'ensemble du site.

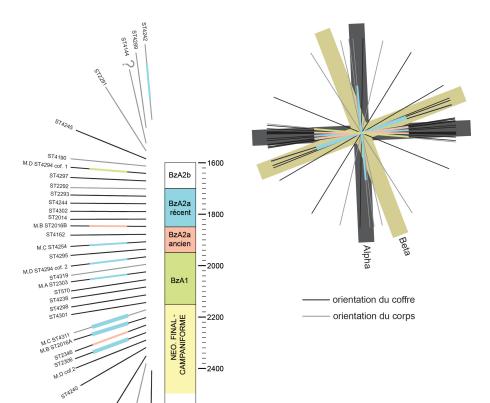


Figure 14 : Petit Beaulieu : rosace des orientations des coffres de la nécropole, avec report des attributions chronoculturelles. La corrélation avec les deux organisations générales du site est bonne et va dans le sens de deux systèmes successifs (DAO E. Thirault).

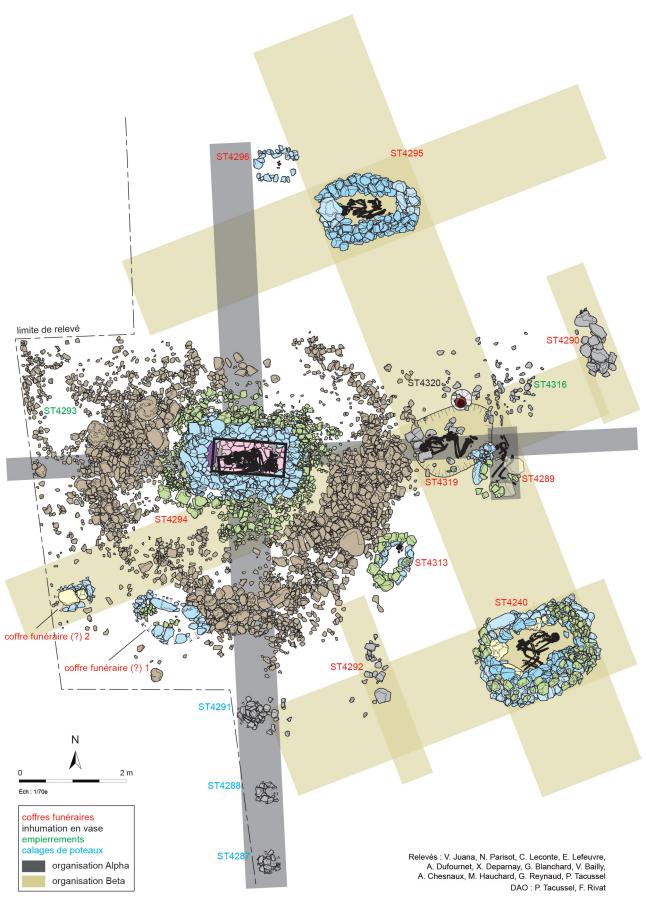


Figure 15 : Petit Beaulieu, nécropole : extrait de plan du monument D et des aménagements alentours. Deux organisations orthogonales apparaissent nettement : Alpha (en gris sombre), presque orientée sur les points cardinaux et Bêta (en gris-vert) nettement plus oblique (DAO F. Rivat, P. Tacussel et E. Thirault).

Dans la nécropole : mise en évidence de deux organisations spatiales

L'organisation centripète est patente pour les monuments A, B et C et correspond à un schéma très fréquent en archéologie funéraire protohistorique. Mais deux autres organisations sont perceptibles.

En effet, les coffres funéraires ne présentent pas tous la même orientation. Presque tous sont disposés dans l'axe est-ouest, mais avec des variations de détail (fig. 14). Il pourrait s'agir d'une question chronologique, mais ceci devra être conforté par d'autres datations. En revanche, l'examen du plan des vestiges autour du monument D permet de percevoir deux organisations orthogonales superposées (fig. 15):

- Une première organisation à peu près nord-sud/ est-ouest, que nous appellerons Alpha (en gris), est révélée par un alignement de trois forts calages de poteau (ST4287, 4288, 4291), au sud du M.D, ligne qui passe par le milieu du coffre central ST4294. A 90°, l'axe passant par le coffre central ST4294 traverse, à l'est, un groupe de deux inhumations qui se recoupent (fait unique dans la nécropole) et tout particulièrement ST4289, la plus ancienne des deux, dont le corps est orienté nord-sud, tête au nord, c'est-à-dire parallèle à l'axe des trois poteaux précités.

- une deuxième organisation orthogonale, que nous appellerons Bêta (en gris-jaune), est franchement décalée par rapport aux points cardinaux. Elle est matérialisée par un alignement de trois tombes régulièrement espacées: deux en coffre de pierre (ST4240 et 4295) et une tombe centrale (ST4319) garnie de très peu de pierres, qui recoupe la tombe ST4289 précitée. L'axe ainsi formé est perpendiculaire aux axes principaux de chacune des trois tombes (qui sont donc strictement parallèles) et est parallèle à deux groupes de pierres allongées (ST4290 et 4292), dont la fonction nous échappe, disposés de part et d'autre de cet axe principal. A 90°, il faut noter la présence d'un petit coffre dont le caractère funéraire est supposé, disposé à l'opposé du M.D et aligné avec la tombe centrale ST4319.

Dans ce secteur de la nécropole, nous percevons donc trois modalités d'organisation des structures, funéraires ou non :

- le M.D, qui a une histoire longue, est composé d'une tombe centrale (ST4294), elle-même constituée par deux chambres de bois et pierre superposées, et d'un « pavage » périphérique de 6,4 x 7,6 m, lui aussi polyphasé. Deux constructions sont disposées en périphérie, orientées de manière à amorcer une couronne : ST4313, petit coffre funéraire, et un autre coffre (marqué 1 sur le plan) de finalité incertaine. Nous sommes donc là en présence d'une organisation centripète ;

- l'organisation Alpha est axée sur le M.D et se développe à 90° au sud et à l'est ;

- l'organisation Bêta, d'orientation décalée par rapport à Alpha, est axée sur une tombe (ST4319) située à l'est du M.D, qui a elle-même un lien avec Alpha via le recoupement de tombe, comme une volonté de réinvestir le même lieu⁷.

La chronologie relative de ces organisations peut être établie. En effet, seuls les inhumés du coffre ST4394 ont fait l'objet de datations radiocarbone à ce jour, mais les recoupements et superpositions de structures démontrent que :

- le M.D. est construit en premier,
- l'organisation Alpha s'appuie sur le M.D qui n'est pas l'état initial,
- l'organisation Bêta est encore plus récente, avec le recoupement de ST4289 par 4319.

Cette triple organisation peut-elle être transposée à l'échelle de la nécropole ? L'organisation Alpha semble bien expliquer la répartition de la plupart des structures de la nécropole, qui s'alignent selon ses axes et/ou dont les coffres présentent une orientation alignée sur ses axes (fig. 16). En effet, l'axe nord-sud formé par les trois poteaux et le coffre central du M.D. recoupe très exactement deux autres coffres au nord du M.D (ST4297 et 4298) et permet, encore plus au nord, d'intégrer le groupe G (coffre ST4301 et empierrement 4310) et à 40 m de ST4294, le grand coffre ST4302, disposés de part et d'autre de cet axe. A 90°, la prolongation vers l'est de l'axe passant par le coffre central du M.D permet d'intégrer successivement la fosse ST4217 avec dépôt de canidé entier, le coffre ST4198 et plus largement le groupe H et, plus loin encore, à 80 m à l'est de ST4294, un groupe de deux empierrements accolés dont l'interprétation n'est pas aisée mais qui sont manifestement des aménagements intentionnels : un coffrage peu enfoui (ST4154) et un calage de poteau fortement chargé en pierres (ST4262). Parallèlement à l'axe nord-sud du M.D, un deuxième axe intègre l'une des rares fosses de la nécropole (ST4235), qui présente un comblement lité très particulier, le petit coffre peu empierré ST4242 orienté nordsud et le grand coffre ST4245 (ce dernier présentant une orientation unique, très divergente par rapport à Alpha). Un troisième axe relie les coffres centraux des monuments A et C ainsi que le possible calage de poteau ST4234. Un quatrième axe parallèle intègre deux coffres orientés estouest (ST4238 et 4244). Un cinquième axe relie le groupe E (et particulièrement le seul coffre empierré de ce groupe, ST2293), le coffre ST570, le coffre central du M.B (ST2016) et un possible poteau (ST4218). Un sixième axe parallèle permet d'intégrer deux empierrements, ST4282 et 4170, ce dernier présentant un véritable coffrage, et passe près de ST4217, fosse avec canidé. Un septième axe relie le coffre funéraire ST2014, le petit empierrement ST581 et plus au nord, la fosse à canidé ST4019. Un huitième axe relie, sur 15 m de long, trois dépôts de vases et une fosse à dépôt

^{7. «} On donne le nom de morphologie agraire au dessin, à l'aspect des parcelles, des chemins d'exploitation, à la disposition relative des champs, des pâturages, dans un finage » (Lebeau, 1991, p. 10).



Figure 16: Petit Beaulieu, nécropole : mise en évidence d'une organisation orthonormée (Alpha) qui quadrille le secteur de manière régulière. Légende en fig. 7, sauf : en gris sombre, les alignements observés ; en gris clair, les prolongements de ces alignements et des propositions complémentaires moins assurées. L'organisation Bêta apparait très localisée autour du M.D. (DAO E. Thirault sur fond P. Tallet).

de bovidé puis de canidé (ST4098). Sur un neuvième axe s'alignent sur 8 m de long une fosse à comblement lité, une fosse à dépôt de bucrane et une fosse à inhumation humaine (ST4144); au sud de ce groupe, un dépôt de vase (ST4206), un empierrement (ST4209) et un coffre funéraire (ST4162) sont positionnés de part et d'autre de l'axe.

On le voit, la majeure partie des structures que nous relions ainsi le sont de manière stricte, en ligne droite, et d'autres sont positionnées à faible distance (1 à 2 m). On constate que l'espacement entre chaque ligne nord-sud est régulier, de 5 m environ, mesure qui est l'ordre de grandeur du rayon des enclos fossoyés des monuments. Parfois, la distance entre deux lignes est le double, 10 m environ, ce qui laisse penser qu'une ligne intermédiaire n'est pas matérialisée par des creusements. Du nord au sud, nous avons mis en évidence trois axes structurants qui regroupent au moins deux structures remarquables, et l'orientation estouest de nombreux coffres laisse penser qu'une structuration régulière est mise en œuvre. Il en ressort l'idée d'un quadrillage régulier du terrain, qui dessine des lots de faible superficie. Notons néanmoins que les coffres funéraires sont plus espacés les uns des autres, ce qui est en accord avec la possibilité d'enclos fossoyés autour d'eux.

Ainsi, trois constats peuvent être tirés de cette analyse :

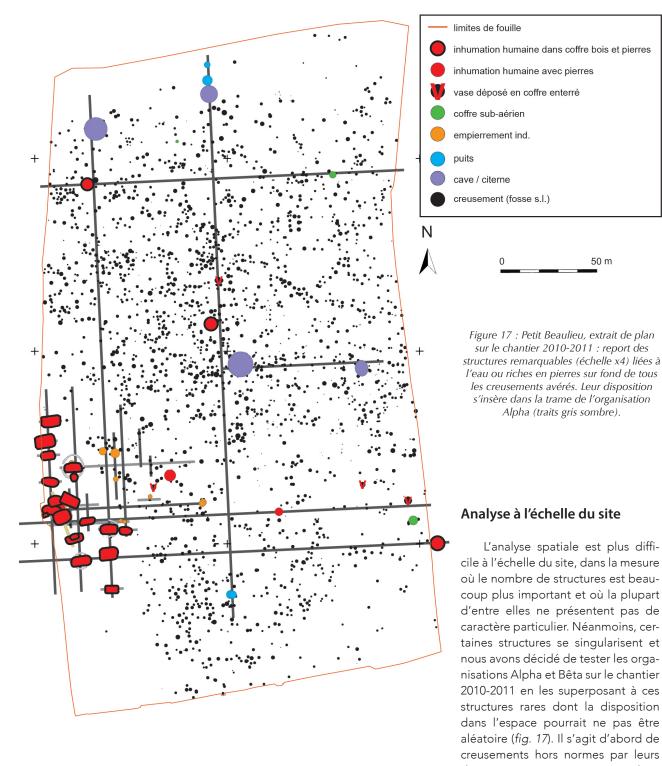
- les aménagements de la nécropole sont disposés selon un plan assez strict, orthonormé,
- ce plan découle d'une division du terrain en lots, ce qui signifie que les structures dont l'alignement est visible aujourd'hui (et en premier lieu, les grands coffres) constituent des axes structurants, tandis que d'autres sont incluses dans des parcelles, ce qui expliquerait pourquoi toutes les structures ne rentrent pas exactement dans la trame orthonormée;

• la dimension constante des éléments du quadrillage mis en évidence donne l'image d'une unité de mesure, matérialisée à l'unité ou par multiple, de 5 X 8 m environ.

L'analyse de ce plan demande à être approfondie mais, à ce stade de l'étude, il apparait clairement que l'organisation Alpha ressemble à un parcellaire orthonormé, matérialisé au sol par des unités de surface simples ou multiples (pour les monuments par exemple). La trame elle-même peut être virtuelle (axe de visée) ou visible : chemins, haies, clôtures, petits fossés, etc. La troncature des niveaux de sols nous interdit toute certitude sur ce point. Néanmoins, les petites déviations observables dans les alignements peuvent être le signe de structures disposées, par exemple, de part et d'autre d'un chemin.

A contrario, l'organisation Bêta ne peut guère être étendue au-delà du secteur du M.D. (fig. 16). Tout au plus peut-on intégrer le groupe F dans cette organisation : le plus grand coffre, ST2306, est orienté de manière paral-lèle aux trois tombes de la ligne principale (ST4240, 4319 et 4295), mais il n'est pas implanté dans l'alignement. A plus grande distance, la recherche d'alignements sur la trame Bêta ne donne aucun résultat satisfaisant et de fait, toutes les structures de la nécropole sont déjà intégrées à Alpha.

Ainsi, la quasi-totalité des vestiges présents dans la nécropole rentre dans l'un de ces trois modes d'organisation. L'apparente anarchie dans la répartition des structures peut donc être réfutée, mais cet agencement n'explique pas tout. En effet, il existe des vides entre les structures, même si on restitue des fossés d'enclos



autour des coffres. Il semble donc exister des espaces non occupés, peut-être réservés (interdiction de creuser ou abandon du site avant creusement). Ces faits nous incitent à penser non pas seulement en termes de structures évidentes, mais tout autant en termes de vides. En corrolaire, il faut se poser la question à l'échelle du site : puisque l'organisation Alpha permet d'expliquer la position de certaines structures remarquables en bordure de la nécropole, est-elle perceptible sur l'ensemble de l'occupation ? Et qu'en est-il de Bêta à cette échelle ?

dimensions : 4 puits, groupés deux par deux aux extrémités nord et sud du décapage de 2010-2011, qui présentent tous des dépôts particuliers : nombreuses carcasses animales et un individu humain pour le couple de puits nord (ST8122 et 8123), inhumation humaine et canine pour le couple sud (ST2150 et 2151). La deuxième catégorie de creusements hors-normes regroupe 4 fosses de grandes dimensions, au comblement très stratifié et au mobilier inexistant. Certaines présentent un dispositif d'accès de type escalier aménagé dans une paroi, ce qui les rapproche de certaines

structure funéraire (hors vases)

surface étudiée (diagnostic et fouille)

limite des structures Bronze ancien limite possible du site Bronze ancien, hypothèse basée sur tous les vestiges

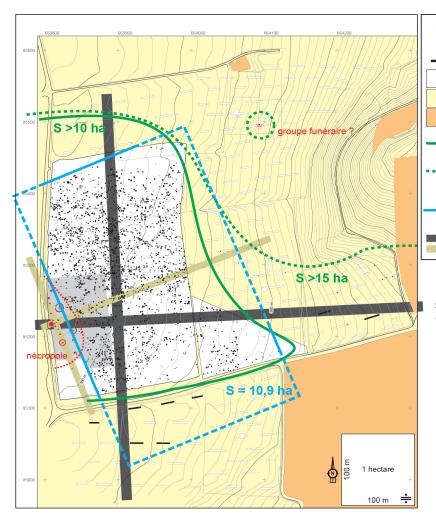
limite possible du site Bronze ancien, hypothèse d'une occupation de plan orthogonal oganisation Alpha organisation Bêta

Figure 18 : Petit Beaulieu : les organisations Alpha et Bêta sont

autres structures mobilier épars en tranchée

surface non étudiée surface détruite avant étude

"protohistoriques"



structurantes à l'échelle du site et peuvent être interprétées comme deux parcellaires successifs (DAO E. Thirault sur fond J.-B. Caverne et P. Tallet).

excavations plus anciennes des plaines languedociennes (Jallot, 2009). L'interprétation comme cave et/ou citerne permet de cerner la gamme des fonctions possibles, mais ne nous exonère pas d'une analyse plus fine, hors de propos ici. Une troisième catégorie de vestiges qui a retenu notre attention regroupe les structures empierrées. On l'a vu, l'empierrement est une caractéristique de la nécropole, mais un certain nombre d'autres aménagements empierrés parsèment le site (fig. 6) : inhumations humaines dans des fosses circulaires avec coffre de bois et pierre (3 cas) ou avec pierres sans disposition nette (2 cas), vases complets disposés dans un coffrage (4 cas), coffres sub-aériens (3 cas), empierrements de nature

Le report des organisations Alpha et Bêta sur ce plan commenté permet un constat proche de celui opéré à l'échelle de la nécropole : la plupart de ces structures remarquables s'alignent sur Alpha. Il faut en particulier noter l'alignement entre, au nord, les deux puits à dépôts pluriels et la cave/citerne et au sud, les deux puits à dépôt simple, distants de 250 m. En revanche, si on se place cette fois-ci à l'échelle du site tout entier, le constat doit être inversé (fig. 18) : les orientations de Bêta sont parfaitement superposables à la proposition de limites orthogonales pour l'occupation du Bronze ancien (cf. fig. 4).

indéterminée en l'état (10 cas, tous proches ou inclus

dans la nécropole).

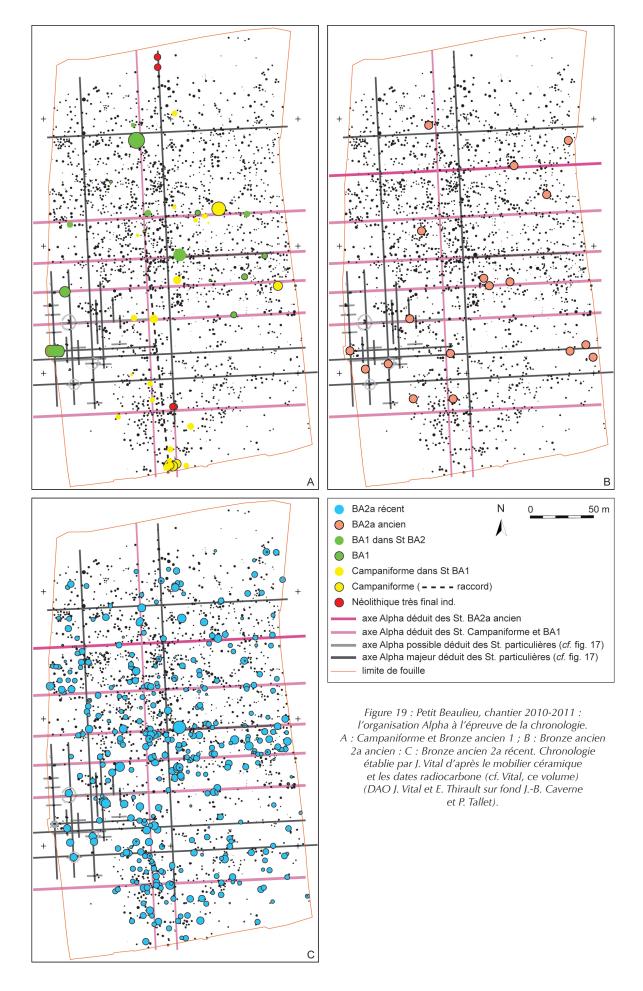
Plus encore, l'axe défini à partir de la sépulture proche du monument D (ST4319: fig. 15) divise la longueur du rectangle en deux moitiés à peu près équivalentes (la limite sud demeurant assez imprécise). Ce constat plaide une fois encore pour le rôle « central » joué par le monument D puis par la sépulture ST4319 qui

semble bien en constituer une reproduction/refondation. Il faut tout de même relever que l'orientation est-ouest d'Alpha, celle qui est donnée par le coffre central du M.D., correspond, dans sa position même, à l'axe de l'ancien passage de la ligne de collines en direction de Lempdes. Il est donc possible que l'implantation d'Alpha se soit faite en fonction d'un tracé préexistant : un chemin à travers la ligne collinéenne. De ce fait, la proposition initiale d'extension de l'occupation dans le vallon vers l'est (fig. 18, tracé vert pointillé) serait validée.

Finalement, les indices plaident pour la reconnaissance de deux parcellaires superposés pour un seul site. Il faut donc à présent préciser leur chronologie et asseoir la démonstration de leur existence.

Deux parcellaires successifs?

À l'échelle du Monument D, Alpha semble bien être antérieur à Bêta (cf. supra ; fig. 15). À l'échelle de la nécropole, le nombre de tombes datées n'est pas suffisant pour confirmer ce fait mais une proposition similaire peut être inférée de l'examen des orientations de tombes (fig. 14). Mais c'est à l'échelle du site tout entier, illustré ici par le chantier 2010-2011, que la démonstration prend toute sa valeur (fig. 19). En prenant en compte l'analyse sur les céramiques développée par J. Vital (cf. Vital, ce



volume), il est possible de dresser des plans des structures par phases. La phase la plus ancienne est documentée par les quatre puits de datation Néolithique final très tardif, sans attribution culturelle possible. Ces quatre puits sont disposés sur un axe nord-sud parallèle à la première ligne définie pour Alpha dans la nécropole (M.D). Près de cet axe, en limite sud d'emprise, se retrouve aussi un groupe de structures et des épandages de mobilier⁸ attribuables au Campaniforme, en position primaire ou remanié dans des creusements du Bronze ancien. De là provient un tesson qui recolle avec un vase mis au jour au milieu de l'emprise et qui souligne un déplacement de mobilier selon l'axe nord-sud sur 180 m. Plus globalement, les témoins céramiques campaniformes sont présents selon une bande nord-sud étirée le long de l'axe « central » défini par les puits. Au Bronze ancien 1, les structures avérées et les témoins céramiques repris dans des creusements plus récents sont localisés en moitié nord du décapage, concomitants au M.D ainsi qu'à une fosse sise en limite nord-est de la nécropole. Si on reprend les axes Alpha mis en évidence dans la nécropole et sur l'ensemble du décapage grâce aux structures remarquables, il est possible de dessiner de nouveaux axes qui permettent d'aligner, ou du moins de regrouper selon des bandes, la plupart des vestiges du Campaniforme et du BA1. Deux détails de l'organisation sont à relever : l'axe nord-sud des puits est toujours structurant et demeure presque unique ; dans l'axe est-ouest, les alignements sont plus nombreux et comme dans la nécropole, des unités plus ou moins régulières apparaissent, espacées de 20 à 30 m. Un lotissement est donc net, cette fois à l'échelle du site.

Au BA2a ancien, il est encore possible de proposer l'alignement de la plupart des creusements sur Alpha, bien que l'image commence à se brouiller. En revanche, au BA2a récent, où l'occupation est la plus vaste, plus aucune organisation de type Alpha ou Bêta ne peut être mise en évidence, ce qui ne démontre pas leur inexistence.

Il est donc clair qu'Alpha est mis en place avant Bêta et de ce fait, il est tentant de corréler tous les constats pour proposer l'existence, à Petit Beaulieu, de deux organisations spatiales successives et d'orientation différente:

• Alpha, mis en place ou préexistant au Néolithique (très) final / Campaniforme, axé de manière est-ouest sur le vallon et sur un possible chemin néolithique reliant le bassin de Clermont à celui de Lempdes ; et de manière nord-sud sur une ligne matérialisée par les puits dont le comblement révèle des activités peu ordinaires (dépôts humains et animaux) ; cet axe nord-sud pourrait lui aussi correspondre à un cheminement. Le monument D, qui est le premier témoignage d'activité sur la nécropole, s'oriente selon ces repères, mais en décalage spatial vers l'ouest. Il est probable que l'implantation de la nécropole, qui remonte au moins au BA1, ait obéi à des impératifs spécifiques,

peut-être de micro-topographie et/ou de proximité avec la zone humide à l'ouest. Mais, il est troublant de constater que l'actuel chemin qui limite la parcelle à l'ouest est lui aussi orienté nord-sud, et passe au ras du M.D.; ce chemin est ancien, puisqu'il a servi de « digue » et a piégé les apports de versant au moins depuis la mise en place du colluviosol qui scelle le site (étude M. Rué). L'ancienneté exacte de ce cheminement au plus près de la dépression humide du Sarliève/Bec serait importante à préciser.

• Bêta, dont la mise en place est difficile à dater, mais qui serait effectif dès le BA2a ancien, si on en croit la date radiocarbone obtenue sur le petit coffre (ST2346) du groupe F de la nécropole. Mais nous avons exprimé plus haut l'incertitude qui pèse sur cette tombe, qui pourrait correspondre à un groupe un peu plus récent ; en tous cas, d'après les données de la nécropole, Bêta serait pleinement en place au BA2a récent, phase d'extension maximale de l'occupation dans le cadre rectangulaire proposé plus haut.

Ainsi, la partition des occupations en deux temps, un temps « ancien » (de la fin du Néolithique au BA1) avec peu de structures largement étalées dans l'espace, et un temps « récent » (BA2a récent) avec une forte densité de vestiges dans la nécropole et dans l'habitat, pourrait être corrélée, en forçant un peu le trait, avec ce changement dans l'organisation spatiale :

- d'abord (Alpha) sur des axes cardinaux qui s'inscrivent dans des cheminements à l'échelle du paysage;
- puis sur des axes définis à l'échelle du site (Bêta), avec une nécropole qui se retrouve désaxée par rapport à la nouvelle trame, mais qui garde sa position centrale au flanc ouest ; Bêta, avec ses limites externes nettes, évoque de manière troublante un plan concerté de fondation ex nihilo, à l'image des colonies antiques...

Ces deux organisations de l'espace demeurent, à ce stade de l'étude du site, des propositions qu'il faudra explorer plus en détail en mobilisant les mobiliers et l'intégralité des vestiges livrés par ce chantier. Mais, même si la réalité devait s'avérer plus complexe ou plus nuancée, les principaux alignements mis en évidence nous semblent incontestables et démontrent la volonté d'implanter la nécropole et les occupations adjacentes selon deux trames préétablies. Malgré un plan inorganisée en apparence, Petit Beaulieu s'avère être un établissement bien structuré.

PARCELLAIRES ET LOTISSEMENTS, DU CAMPANIFORME AU BRONZE ANCIEN

Les géographes emploient le terme de morphologie agraire pour désigner l'organisation d'un finage. Le terme de parcellaire, qui fait écho à l'unité de segmentation de

^{8. «} Le territoire sur lequel un groupe rural, une communauté de paysans, s'est installé, pour le défricher et le cultiver, sur lequel il exerce des droits agraires, s'appelle le finage » (Lebeau, 1991, p. 9).

l'espace, la parcelle, est lui aussi souvent utilisé et nous l'employons ici comme synonyme de morphologie agraire. De manière théorique, un parcellaire se compose d'un plan préétabli ou auto-organisé (fig. 20a), qui est matérialisé au sol par un réseau de communications (fig. 20b) et des limites (fig. 20c). Le maillage ainsi construit est occupé par les diverses activités humaines (fig. 20d) : parcelles cultivées, pâturées, boisées, habitées, le tout avec de possibles rotations et/ou complémentarités, comme cela est nécessaire dans le cadre d'une agriculture sans amendements massifs (Lebeau, 1991). Dans cette trame, une nécropole peut occuper l'une des parcelles, ce qui n'exclut pas une organisation interne régie par d'autres règles (orientations astronomiques ou sur un lieu sacré, etc.).

Le terrain en pente douce de Petit Beaulieu, entre les collines à l'est et la zone humide à l'ouest, se prête bien à une implantation parcellaire régulière. De fait, l'organisation Alpha correspond à ce schéma, du Néolithique (très) final / Campaniforme au BA1, avec un habitat (s'il s'agit bien de cela) très dispersé dans un espace déjà segmenté, et une nécropole elle aussi inscrite dans ce canevas (fig. 21). La conséquence immédiate de cette interprétation est que ce parcellaire préexiste certainement à l'occupation attestée, puisqu'il semble s'organiser selon des axes de cheminements structurants. L'absence de vestiges structurés antérieurs au Néolithique (très) final / Campaniforme autorise deux possibilités : soit un paysage local déjà humanisé (parcellaire avec champs, prairies, etc.) avec des habitats proches mais situés hors de l'emprise de fouille, soit un espace traversé par des chemins, mais en marge des finages existants. Dans le premier cas, on aurait affaire à un déplacement d'habitat, dans le second, à une création « pionnière », mais quoi qu'il en soit, la fondation d'une nécropole et les dépôts en puits attestent la volonté d'une appropriation de l'espace.

Cette proposition interprétative rejoint les constats déjà établis dans des régions où les tracés parcellaires sont identifiés sur le terrain. En particulier, en Normandie où le développement de l'archéologie préventive a permis d'étudier des surfaces au sol considérables, les trames parcellaires et leur articulation avec les habitats et les espaces funéraires peuvent être abordées (Marcigny et Guesquière, 2008 ; Marcigny, 2012a). La séquence qui semble commune (mais non exclusive) est la mise en place, au Bronze ancien 1, voire au Campaniforme, de parcellaires fossoyés sub-orthogonaux (Tatihou: Marcigny et Guesquière, 2003 ; Cairon et Bayeux : Flotté et al., 2012 ; Bernières-sur-Mer : Marcigny et Guesquière, 2003). Dans ce réseau sont implantés des habitats de faible surface (Bayeux), parfois structurés en « fermes » (Tatihou). À Bernières-sur-Mer, ce parcellaire inclus une zone funéraire avec enclos fossoyés et inhumations ; deux sépultures campaniformes ont été fouillées plus au nord, sans que la connexion exacte avec ce parcellaire soit connue. En revanche, à Cairon, une sépulture campaniforme est incluse dans un premier parcellaire (mal daté) et est contournée par un second parcellaire daté, lui, du Bronze

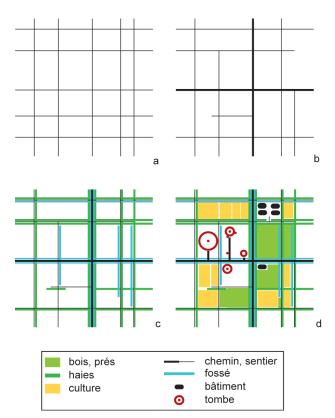


Figure 20 : Principe d'organisation d'un parcellaire rural. Ici, le choix s'est porté sur un tracé orthogonal qui peut être mis en œuvre s'il n'existe aucune contrainte topographique ou parcellaire préexistante. Éléments constitutifs : a : plan d'organisation théorique ; b : réseau viaire (sentiers, chemins, routes, etc.) ; c : limites matérialisées dans le paysage (fossés, palissades, haies vives ou plessées, etc.) ; d : répartition des activités dans le parcellaire (cultures, pâtures, prairies, bois, habitations, espaces funéraires, etc.) (DAO E. Thirault, inspiré de Lebeau, 1991).

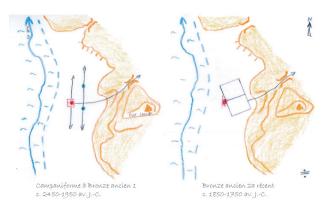


Figure 21 : Schéma interprétatif des parcellaires Alpha et Bêta à Petit Beaulieu (DAO E. Thirault).

ancien II. Ces fermes incluses dans un parcellaire fossoyé connaissent un grand développement au Bronze moyen avant de disparaître au cours du Bronze final (Marcigny, 2012a et b).

Cette organisation parcellaire, démontrée par des fossés retrouvés en fouille, est très similaire à celle déduite à Petit Beaulieu de l'analyse des vestiges en creux, avec une différence importante : à Petit Beaulieu, s'il y a bien une trame parcellaire préexistante ou établie à partir du réseau viaire lors de l'implantation humaine

(Alpha), il n'y a pas, ensuite, de développement de « ferme » incluse dans le réseau mais au contraire restructuration en profondeur, avec changement d'orientation et grande implantation (Bêta). Nous avons démontré plus haut le rôle structurant joué par la nécropole et tout particulièrement par le M.D puis par la tombe ST4319 dans les deux organisations spatiales mises en évidence. L'exemple de la nécropole Saint-Martin-de-Corléans à Aoste en val d'Aoste (Italie), dont la séquence couvre les III° et II° millénaires avant J.-C., nous permet de proposer d'autres comparaisons éclairantes (Mezzena, 1995, 1997, 1998). En effet, bien que cet ensemble exceptionnel ne soit pas publié en détail et que les données disponibles montrent des incohérences, son organisation spatiale présente des points communs avec Petit Beaulieu. Le point le plus important ici est la reconnaissance d'un labour qui précède l'implantation de la nécropole. Ce labour affecte un quadrilatère à peu près rectangulaire de 60 x 80 m environ, et recouvre une ligne de pieux qui est parallèle à la limite sud-est du labour. Plus largement, les puits, la palissade, les alignements de stèles et le sens des labours ainsi que leur délimitation forment un tout cohérent qui s'inscrit bien dans une trame orthogonale. La limite des labours marque probablement une parcelle cultivée, sans préjudice de l'interprétation rituelle mise en avant par le fouilleur. Ainsi, les monuments de la nécropole sont construits dans des parcelles déjà bien marquées au sol antérieurement. Comme à Petit Beaulieu, la nécropole de Saint-Martin-de-Corléans s'inscrit dans un espace délimité au préalable, cadastré. Sans entrer dans le détail des discussions, la disposition des monuments remarquables par leur ampleur ou leur position topographique semble bien marquer, là aussi, une organisation stricte, avec des tombes centrales et des tombes périphériques ou adventices au sein des phases 4 et 5 définies par F. Mezzena.

Revenons à la structuration Bêta : s'agit-il, comme nous le pensons pour Alpha, d'un parcellaire ou bien, de manière plus étroite, d'un lotissement interne au site ? En d'autres termes, si les limites externes sont aussi nettes, n'est-ce pas parce qu'il y a volonté de changer l'organisation de l'habitat, tout en restant inscrit dans un paysage structuré par Alpha ? De fait, si on en croit les datations disponibles, la nécropole ne semble pas beaucoup affectée par ce changement d'orientation, puisque certains inhumés datés du BA2a récent sont toujours orientés selon Alpha. Il y aurait, dans la nécropole, concomitance entre les deux orientations, Alpha restant prépondérant, Bêta étant limité à l'environnement proche de cette nouvelle tombe centrale qu'est, semble-t'il, ST4319.

Dans cette perspective, il convient de s'interroger sur la rupture que pourrait représenter la mise en œuvre d'une nouvelle cadastration en même temps (?) que l'augmentation du nombre de creusements : nouvelle organisation de l'habitat (pour autant qu'il y avait habitat, avant), mais conservatisme dans la nécropole.

PERSPECTIVES

Nombre de propositions émises ci-dessus devront à l'avenir être validées ou infirmées par de nouvelles datations radiocarbone, en particulier pour la chronologie des tombes de la nécropole. Il faudra aussi mettre en œuvre les outils analytiques nécessaires à la compréhension fine du « champ de fosses » qui constitue la majeure partie du site et rechercher la transcription matérielle de l'organisation Bêta. Dans l'attente, les développements exposés ici permettent de questionner le terme « agglomérant » utilisé par J. Vital pour décrire la situation en vallée du Rhône à même hauteur chronologique (Vital et al., 1999; Vital, 2008). Les exemples rhodaniens semblent peu denses en vestiges en regard de Petit Beaulieu ; les surfaces explorées (bien plus faibles) et l'état de conservation des sites (meilleur, avec sols et calages de poteau permettant des propositions architecturales) sont ici à prendre en compte. L'étude à venir dira si ce modèle « rhodanien », où une trame orthogonale se dégage nettement des plans d'habitat de Roynac et de Lyon, peut être reconnu à Petit Beaulieu dans la partie « habitat », pour le BA2a récent.

Plus largement, les propositions énoncées ici sont programmatiques dans la perspective d'une compréhension sur le très long terme des modalités de l'occupation du sol en Limagne : malgré l'absence de fossés parcellaires (ou du moins la difficulté de leur identification), il est possible de travailler sur la question de la morphologie agraire et des cadastrations à une période où la documentation en ce domaine est des plus rares à l'échelle européenne. Ainsi, il est envisageable d'aborder la question des corrélations entre les innovations dans les techniques agraires avec l'introduction de l'araire, sans doute au III° millénaire av. J.-C., les nécessaires transformations des finages pour répondre au mieux à cette nouvelle technique (adoption des parcelles en lanières parallèles ?) et l'inscription des habitats dans cette nouvelle trame agraire. Les IIIe et IIe millénaires av. J-C. sont, dans cette perspective d'histoire des techniques, des périodes importantes (Carozza et Marcigny, 2007; Marcigny, 2012) et la documentation accumulée en Limagne autorise de grands espoirs en ce sens.

Blaizot F., Rimbault S.

2005: Des inhumations en contexte domestique au Bronze ancien en Auvergne et en Rhône-Alpes, in G. Depierre, C. Mordant (dir.), Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France. Actes de la table-ronde de Sens-en-Bourgogne, 1998, Paris/Sens, CTHS/Soc. archéol. de Sens, p. 345-362.

Carozza L., Marcigny C.

2007 : L'âge du Bronze en France, Paris, La découverte. 155 p.

Chambon P.

2004: Collective graves in France during the Bell Beaker phenomenon, in M. Besse, J. Desideri (dir.), Graves and Funerary Rituals during the Late Neolithic and the Early Bronze Age in Europe, 2700-2000 BC. Proceedings of the International Conference, Cantonal Archaeological Museum, Sion (Switzerland) Oct. 2001, Oxford, Archaeopress (BAR IS, 1284), p. 69-78.

Daugas J.-P.

1976 : Les civilisations de l'âge du Bronze dans le Massif Central, in J. Guilaine (dir.), La Préhistoire française, t. II : les civilisations néolithiques et protohistoriques, Paris, Ed. du CNRS, p. 506-521.

Delrieu F., Milcent P.-Y.

2006: Tertres et tumuli de la région d'Allanche (Cantal), communes d'Allanche, Chalinargues et Vernols, in Alphonse Vinatié, instituteur et archéologue. Revue de la Haute-Auvergne, 68, p. 383-402.

Delrieu F., Milcent P.-Y.

2012: Les paysages tumulaires protohistoriques dans le Massif Central (France): les exemples du Cézallier et du Causse Noir, *in* D. Bérenger, J. Bourgeois, M. Talon, S. Wirth (dir.), *Paysages funéraires de l'âge du Bronze. Actes du colloque international de Herne, 2008*, Darmstadt, Verlag P. von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 23-57.

Flotté D., Guequière E., Giazzon D., Marcigny C., Ménager L., Vipard L.

2012 : Nouveaux parcellaires et habitats du bronze ancien/moyen en Basse-Normandie : les fouilles de 2010, *Bulletin de l'APRAB*, 10, p. 82-90.

Gatto E.

2013 : Sépultures et ensembles funéraires du Bronze ancien à Lempdes «ZAC de la Fontanille» (Puy-de-Dôme) : premiers résultats, in J. Jaubert, N. Fourment, P. Depaepe (dir.), Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire. Actes du XXVII^e Congrès préhistorique de France, Bordeaux, les Eyzies, 2010. Vol. 1. Évolution des techniques - comportements funéraires - Néolithique ancien, Paris, Soc. préhist. fr., p. 285-301.

Gauthier F., Deberge Y.

2010 : Gerzat - Boulevard Charles de Gaulle, RD210 extension ZA, Bilan scientifique régional, année 2008, Clermont-Ferrand, Service régional de l'Archéologie, p. 114.

BIBLIOGRAPHIE

Jallot L.

2009 : Caves-silos et fosses parementées des habitats de la fin du Néolithique languedocien, in A. Beeching, I. Sénépart (dir.), De la maison au village. L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-Ouest méditerranéen. Actes de la table-ronde de Marseille, mai 2003, Paris, Soc. Préhist. Fr. (Mémoire, XLVIII), p. 219-253.

Lebeau R.

1991 : Les grands types de structures agraires dans le monde. Cinquième édition mise à jour, Paris, Masson (coll. Initiation aux études de géographie), 180 p.

Loison G.

2003 : L'âge du Bronze ancien en Auvergne, Toulouse, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Archives d'Ecologie préhistorique, 14), 158 p.

Marcigny C.

2012a: Les paysages ruraux de l'âge du Bronze (2300-800 avant notre ère). Structures agraires et organisations sociales dans l'ouest de la France, in V. Charpentier, C. Marcigny (dir.), Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux de Néolithique au Moyen Âge, Rennes, Presses Univ. (coll. Archéologie et Culture), p. 71-80.

Marcigny C.

2012b : Lieux funéraires, paysages et territoires de l'âge du Bronze en Normandie, in D. Bérenger, J. Bourgeois, M. Talon M., S. Wirth (dir.), Paysages funéraires de l'âge du Bronze. Actes du colloque international de Herne, 2008, Darmstadt, Verlag P. von Zabern (Bodenaltertümer Westfalens, 51), p. 595-617.

Marcigny C., Guesquière E.

2003 : Parcellaires et nécropoles de l'âge du Bronze ancien à Bernières-sur-Mer (Calvados), *Bull. de la Soc. préhist. fr.*, 100-1, p. 117-134.

Marcigny C., Guesquière E., avec la collaboration de L. Lespez

2008 : Espace rural et systèmes agraires dans l'Ouest de la France à l'âge du bronze : quelques exemples normands, *in* J. Guilaine J. (dir.), *Villes, villages, campagnes de l'âge du bronze. Séminaire du Collège de France*, Paris, Ed. Errance, p. 256-278.

Marcigny C., Guesquière E.

2003 : L'île de Tatihou (Manche) à l'âge du Bronze. Habitats et occupation du sol, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme (Documents d'Archéologie française, 96) 192 p.

Mezzena F.

1995: Area megalitica di Aosta, in M. Venturino-Gambari, R. Poggiani-keller, F. Mezzena (dir.), Guide Archeologiche Preistoria e Protostoria in Italia, n° 8: Lombardia occidentale, Piemonte e valle d'Aosta. XIII^e Congresso internazionale delle scienze preistoriche e protostoriche, Forlì, Italia, 1996, Forlì, ABACO Ed., p. 103-125.

Mezzena F.

1997 : La valle d'Aosta nel Neolitico e nell'Eneolitico, in La valle d'Aosta nel quadro

della Preistoria e Protostoria dell'arco alpino centro-occidentale, Atti della XXXI riunione scientifica, Courmayeur, giugno 1994, Firenze, Istituto italiano di Preistoria e Protostoria, p. 17-138

Mezzena F.

1998: Les stèles anthropomorphes de l'aire mégalithique d'Aoste, in Dieux de pierre. La grande statuaire anthropomorphe en Europe au III° millénaire avant J.C. Catalogue d'exposition, Museo archeologico di Aosta, 1999, Ginevra-Milano, Ed. Skira, p. 91-121.

Poux M.

2011 : Corent, capitale des Arvernes ?, in M. Poux (dir.), Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise, Paris, Ed. Errance, p. 233-249.

Saintot S., Gandelin M. avec la collaboration de Cabanis M., Dunkley J., Lalaï D., Martin S. Sénépart I., Wattez J.

2014 : L'apport du site de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) à la connaissance du Néolithique final en Auvergne : première analyse à partir des mobiliers in I. Sénépart, F. Leandri, J. Cauliez, T. Perrin, E. Thirault (dir.), Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France. Acquis 1992-2012. Actualité de la recherche, Actes des 10° Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Porticcio, 2012, Toulouse, éd. Archives d'Écologie Préhistorique, p. 603-624.

Sévin-Alllouet C. dir.

2010 : Riom, ZA de Layat. Rapport final d'opération d'archéologie préventive (inédit), Chaponnay, Archeodunum SA, 3 vol.

Tcheremissinoff Y.

2004: Collective graves in France during the Bell Beaker phenomenon, in M. Besse, J. Desideri (dir.), Graves and Funerary Rituals during the Late Neolithic and the Early Bronze Age in Europe, 2700-2000 BC. Proceedings of the International Conference, Cantonal Archaeological Museum, Sion (Switzerland) Oct. 2001, Oxford, Archaeopress (BAR IS, 1284), p. 61-68.

Tchérémissinoff Y.

2006 : Les sépultures simples et plurielles du Campaniforme et du Bronze ancien dans le Bassin rhodanien et ses zones d'influences, Oxford, Archaeopress (BAR IS, 1531), 155 p.

Thirault E., Charbouillot S., Durand F., Leconte C., Parisot N., Rivat F., Roux L., Rué M., Vital J. 2013: Petit Beaulieu à Clermont-Ferrand (Puyde-Dôme, F): du Campaniforme au Bronze ancien, habitat et nécropole, présentation préliminaire, *Bulletin de l'APRAB*, 11, p. 89-93.

Trément F., Loison G., Argant J., Bréhéret J.-G., Cabanis M., Dousteyssier B., Fourmont A., Fournier G., Liaboeuf R., Lopez-Saez J.-A., Macaire J.-J., Milcent P.-Y., Prat B., Rialland Y., Vernet G.

2006 : Interactions sociétés-milieux en Grande Limagne du Néolithique à l'époque romaine. Apport des recherches interdisciplinaires conduites dans le bassin de Sarliève (Puy-de-Dôme), in P. Fouéré, C. Chevillot, P. Courtaud, O. Ferullo, C. Leroyer (dir.), Paysages et peuplements. Aspects culturels et chronologiques en France méridionale. Actualité de la recherche. Actes des 6° Rencontres méridionales de Préhistoire récente, Périgueux, oct. 2004, Chancelade, Association pour le Développement de la Recherche archéologique et historique en Périgord, et Thegra, Préhistoire du Sud-Ouest (Supplément, 11), p. 11-32.

Vermeulen C.

2002 : Une nécropole de l'âge du Bronze, *L'Archéologue*, 59, p. 48-49.

Vital J.

2007a: Différenciation sexuelle et lecture symbolique des architectures au Bronze ancien: un modèle rhodanien. Contribution à la question de l'origine du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France, Archäologisches Korrespondenzblatt, 37/4, p. 489-506, 8 fig.

Vital J. avec la collaboration de Bouby L., Jallet F., Rey P.-J.

2007b : Un autre regard sur le gisement du boulevard périphérique nord de Lyon (Rhône) au Néolithique et à l'âge du Bronze, *Gallia Préhistoire*, 49, p. 1-126.

Vital I

2008 : Architectures, sociétés, espaces durant l'âge du Bronze. Quelques exemples dans le bassin rhodanien, in J. Guilaine (dir.), Villes, villages, campagnes de l'âge du Bronze. Séminaire du Collège de France, Paris, Ed. Errance, p. 179-201.

Vital J.

2014 : La chronologie céramique du Bronze ancien et moyen du Massif central aux Alpes, in I. Sénépart, F. Leandri, J. Cauliez, T. Perrin, E. Thirault (dir.), Chronologie de la Préhistoire récente dans le Sud de la France. Acquis 1992-2012. Actualité de la recherche, Actes des 10° Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Porticcio, 2012, Toulouse, éd. Archives d'Écologie Préhistorique, p. 221-238.

Vital J., Blaizot F., Cabanis M.

2006 : Retour sur images : la fouille et le mobilier du tumulus n° 1 de la nécropole du plateau de Lair à Laurie (Cantal), in Alphonse Vinatié, instituteur et archéologue. Revue de la Haute-Auvergne, 68, p. 428-460.

Vital J., Brochier J.-L., Durand J., Prost D., Reynier P., Rimbault S.

1999 : Roynac le Serre 1 (Drôme) : une nouvelle séquence holocène en Valdaine et ses occupations des Ages des métaux, Bull. de la Soc. Préhist. fr., 96/2, p. 225-240.

Vital J., Convertini F., Lemercier O. et coll.

2012 : Composantes culturelles et premières productions céramiques du Bronze ancien dans le Sud-Est de la France. Résultats du Projet Collectif de Recherches 1999-2009, Oxford, Archaeopress (BAR IS 2446), 426 p. + CDRom (annexes, 334 p.).